



LE JEUNE, SOURCE DE POUVOIR

L'importance stratégique du jeûne de Ramandān

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR
L'importance stratégique du jeûne de Ramandān



Imran N. Hosein

Masjid Jāmi'ah, ville de San Fernando, Trinidad-et-
Tobago

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



Copyright © Imran N. Hosein

Email: ihosein@tstt.net.tt; inhosein@hotmail.com

Site Web: <http://www.imranhosein.org>

Livres: <http://www.imranhosein.com>

Première publication 2011

SŪRAH AL-KAHF: *Quartet de Livres*

Volume 1: Sūrah al-Kahf: Traduction du texte et commentaires contemporains;

Volume 2: Sūrah al-Kahf et l'époque moderne;

Volume 3: Une vue islamique de Gog et Magog à l'époque moderne;

Volume 4: Dajjāl le faux messie ou l'Antéchrist.

Publié par

Masjid Jāmi'ah, ville de San Fernando.

70, rue Mucurapo,

San Fernando.

Trinidad-et-Tobago

Traduction française

Ahamayed Moussa Aboubacar/Emma Beville

Design de la couverture originale

Alicia Heraz

Email: aliciaheraz@gmail.com

Design de la couverture (version française)

Ahamayed Moussa Aboubacar (inspiré d'Alicia Heraz)

Email : <mailto:ahamayed@gmail.com>

Imprimé à

Kuala Lumpur, Malaisie



Sommaire

Préface	6
La Nécessité du Pouvoir	9
Le Jeûne en Islam : son Objectif Fondamental	23
Jeûne et Pouvoir Spirituel Intérieur	29
La Religion et l'Etat	34
Morale et Religion	36
Le Jeûne en Islam - Lois et Liens	46
Lien avec le Judaïsme	54
Lien avec Sexe et Chasteté	78
Lien avec la Charité	84
Lien avec les Droits de l'Homme, la Liberté et la Dignité	89
Entre les Deux Nuits	94
Jeûne et Corps Physique	98
Jeûne et Créativité	101
Partager la faim avec les Démunis	103
Jeûne et Valeur de la Nourriture	104
Un dernier mot	105

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



Notes

109



Préface

Ce livre a déjà été publié il y a une quinzaine d'années sous le titre *L'Importance stratégique du jeûne de Ramadan, d'al-Isra et du Mi'raj*. Nous séparons maintenant les deux thèmes qui seront à présent publiés en deux livres distincts.

Nous avons renommé ce livre *Le Jeûne, Source de Pouvoir* dans l'effort d'attirer une plus grande attention sur la thèse centrale présentée, à savoir que le jeûne de *Ramadan* a été descendu pour donner du *pouvoir* aux Musulmans. Nous avons également révisé le texte original et y avons apporté des ajouts.

Nous profitons de l'opportunité qui nous est donnée pour rappeler à ceux parmi les Musulmans qui ne récitent pas régulièrement le Coran en arabe du début jusqu'à la fin, que l'ange Gabriel (*'alayhi Salam*) venait voir le Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) chaque nuit pendant tout le mois de Ramadan, ce dernier devant réciter pour l'Ange tout ce qui avait déjà été révélé du Livre à cette époque. Il en récitait l'intégralité au cours du mois de *Ramadan* chaque année. Cependant dans la dernière année de sa vie, il a récité le Coran dans son ensemble (c'est-à-dire, tout ce qui avait été révélé du Livre jusqu'à l'année en question) à deux reprises pour l'ange Gabriel (*'alayhi Salam*).



Si le lecteur n'a, jusqu'à présent, jamais lu le Coran dans son intégralité, nous lui demandons de se mettre à l'œuvre sans tarder. Et quand il ou elle en aura terminé la lecture complète, il ou elle devra recommencer encore et encore. En particulier, nous insistons pour que la récitation du Coran commence au début de chaque mois de Ramadan et qu'elle soit réalisée *in extenso* une ou deux fois.

Enfin, nous prions pour que ce livre soit béni et qu'il joue un rôle dans la mobilisation des Musulmans afin que le jeûne du mois de *Ramadan* puisse effectivement se traduire par l'accomplissement de l'alimentation en pouvoir spirituel, individuellement et collectivement, qui pourra alors trouver son expression concrète sur le champ de bataille du *Jihad* afin que l'Islam réponde à l'oppression barbare qui sévit en Terre Sainte en particulier. *Āmīn!*

La Malaisie et Kuala Lumpur doivent avoir quelque chose de spécial, car j'ai eu la chance de terminer une fois encore l'écriture de ce livre dans cette ville au cours du mois béni de Ramadan.

Imran N. Hosein

Kuala Lumpur, en Malaisie. Ramadan 1432 / Août 2011





La Nécessité du Pouvoir

Le monde musulman doit se rappeler que le Coran a ordonné aux Musulmans d'édifier un pouvoir qui leur permette de dissuader les ennemis :

﴿وَأَعِدُّوا لَهُمْ مَا اسْتَطَعْتُمْ مِنْ قُوَّةٍ وَمِنْ رِبَاطِ الْخَيْلِ تُرْهَبُونَ
بِهِ عَدُوَّ اللَّهِ وَعَدُوَّكُمْ وَعَآخِرِينَ مِنْ دُونِهِمْ لَا تَعْلَمُونَهُمُ اللَّهُ يَعْلَمُهُمْ
وَمَا تُنْفِقُوا مِنْ شَيْءٍ فِي سَبِيلِ اللَّهِ يُوَفَّ إِلَيْكُمْ وَأَنْتُمْ لَا تُظْلَمُونَ



“Préparez contre eux tout ce que vous pouvez comme troupes et comme cavalerie (i.e., équipements militaires), afin de tenir en respect les ennemis d’Allah et les vôtres, ainsi que d’autres encore que vous ne connaissez pas, mais qu’Allah connaît ! Tout ce que vous aurez dépensé pour la cause d’Allah vous sera largement remboursé et vous ne serez nullement lésés. »

(Le Noble Coran, *Al-Anfāl*, 8:60)



Le prophète Muhammad (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) nous a prévenu : "*chacun d'entre vous est un berger, et chacun d'entre vous sera interrogé au sujet de son troupeau de moutons*". Si un berger ne possède pas les connaissances requises pour élever ses moutons, il se peut qu'il ne sache pas où il doit les emmener paître. Quand les moutons commencent à se disperser, il se peut qu'il ne sache pas comment les poursuivre et les ramener dans le troupeau. Et quand les loups commencent à encercler les moutons, il se peut qu'il ne sache pas comment les protéger. En effet il y a des bergers musulmans en Amérique du Nord qui innocemment mènent leurs troupeaux directement dans la gueule du loup. Tels sont les leaders musulmans qui se lancent dans un *Idjtihad* amateur et qui ensuite proclament que l'intérêt bancaire n'est pas *Ribâ* (usure) et qu'il serait donc halal. La situation dans le monde de l'Islam est encore pire. Il y a beaucoup de pays musulmans d'aujourd'hui où les bergers ont été écartés et où les loups sont en train de régner sur les moutons!

Le présent ouvrage est écrit principalement au profit des bergers de la communauté musulmane à travers le monde. C'est notre espoir et notre prière : qu'il fasse l'objet d'une attention minutieuse et critique, *Insha' Allah*, et qu'il puisse leur être bénéfique. Am̄n.

Le Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) a également dit que l'Islam a été construit sur la fondation de cinq piliers. Parmi ces cinq piliers figure le jeûne de



Ramadan. Le présent ouvrage tente de montrer en quoi le jeûne du Ramadan fonctionne comme un «pilier» ou une «fondation» de la maison de l'Islam, plutôt que de simplement faire office de «fenêtre» ou de «porte».

Plus de cinquante mille femmes musulmanes en Bosnie en Europe ont été violées et ravagées à l'âge de la Pax Americana par des ennemis acharnés de l'Islam qui se sont comportés comme une meute de chiens enragés. Les hommes musulmans de Bosnie étaient logés dans des camps de concentration. Les Musulmans étaient affamés jusqu'à la mort. Sarajevo fût bombardée sans relâche pendant plus de deux ans. Le monde a été témoin d'un génocide à Srebrenica lorsqu'en Juillet 1995, 8000 Bosniaques musulmans, hommes et jeunes garçons, furent abattus par les forces armées serbes sous le commandement d'un général serbe.

Les Musulmans du Cachemire ont été brutalement opprimés et terrorisés pendant plus de cinquante ans, trainés au sol dans la poussière par plus d'un demi-million d'hommes des forces armées indiennes qui sont maintenant alliés d'Israël dans l'émergence nouvelle de *Pax Judaica* (en remplacement de *Pax Americana*). Les femmes du Cachemire, à l'instar de leurs sœurs de Bosnie, souffrent du même viol dans la pleine lumière de l'histoire par ceux qui se sont très clairement identifiés comme des ennemis acharnés de l'Islam et des Musulmans.



En Palestine, les Musulmans ont subi de la part des Sionistes Euro-Juifs racistes et colonisateurs une oppression telle, et ont été réduits à une telle situation de faiblesse et d'impuissance, qu'ils ont été forcés de recourir à une *intifada* de pierres!

Qu'a fait le monde de l'Islam pour la Bosnie, le Cachemire, la Palestine, contre l'occupation par l'OTAN de l'Irak et de l'Afghanistan et contre tant d'autres saignantes blessures au couteau sur le corps de la *Ummah* ? Nombre de Musulmans à travers le monde agonisaient pendant que leurs Excellences, Majestés, Altesses Royales, Messieurs les Présidents, Premiers Ministres et Ministres du Gouvernement qui règnent sur les Musulmans, rentraient chez eux, prenaient leur dîner, et s'en allaient dormir! Même les dirigeants musulmans sincères ont tout simplement été trop faibles pour faire quoi que ce soit de plus que de protester contre l'hypocrisie de l'Occident et l'indifférence des autres leaders musulmans.

Le monde musulman doit se rappeler que le Coran a ordonné aux musulmans d'édifier un pouvoir qui leur permette de dissuader leurs ennemis:

﴿وَأَعِدُّوا لَهُمْ مَا اسْتَطَعْتُمْ مِنْ قُوَّةٍ وَمِنْ رِبَاطِ الْخَيْلِ تُرْهَبُونَ﴾

بِهِ عَدُوَّ اللَّهِ وَعَدُوَّكُمْ وَعَاخِرِينَ مِنْ دُونِهِمْ لَا تَعْلَمُونَهُمُ اللَّهُ يَعْلَمُهُمْ

وَمَا تُنْفِقُوا مِنْ شَيْءٍ فِي سَبِيلِ اللَّهِ يُوَفَّ إِلَيْكُمْ وَأَنْتُمْ لَا تُظْلَمُونَ



« Préparez contre eux tout ce que vous pouvez comme troupes et comme cavalerie (i.e., équipements militaires), afin de tenir en respect les ennemis d'Allah et les vôtres, ainsi que d'autres encore que vous ne connaissez pas, mais qu'Allah connaît ! Tout ce que vous aurez dépensé pour la cause d'Allah vous sera largement remboursé et vous ne serez nullement lésés. »

(Le Noble Coran, *Al-Anfāl*, 8:60)

Les Musulmans ont aussi été sommés de répondre à l'agression:

﴿ أذن للذين يقاتلون بأنهم ظلموا وإن الله على نصرهم لقدير ﴿٣٩﴾ الذين أخرجوا من ديارهم بغير حق إلا أن يقولوا ربنا الله ولولا دفع الله الناس بعضهم ببعض لهدمت صوامع وبيع وصلوات ومساجد يذكر فيها اسم الله كثيراً ولينصرنك الله من ينصره إن الله لقوي عزيز ﴿٤٠﴾ الذين إن مكناهم في الأرض أقاموا الصلوة وآتوا الزكوة وأمروا بالمعروف ونهوا عن المنكر ولله عاقبة الأمور

« Toute autorisation de se défendre est donnée aux victimes d'une agression, qui ont été injustement opprimées, et Allah a tout pouvoir pour les secourir. ○ Tel est le cas de ceux qui ont été injustement chassés de leurs foyers uniquement pour avoir dit : 'Notre Seigneur est Dieu !' Si Allah ne repoussait pas certains peuples par d'autres, des ermitages auraient été



démolis, ainsi que des synagogues, des oratoires et des mosquées où le Nom de Dieu est souvent invoqué. Allah assistera assurément ceux qui aident au triomphe de Sa Cause, car la force et la puissance d'Allah n'ont point de limite. ○ Allah prêtera assistance à ceux qui, une fois leur position consolidée, accompliront la salât, s'acquitteront de la zakât, ordonneront le Bien et dénonceront le Mal. En définitive, c'est à Dieu qu'appartient l'issue de toute chose. »

(Le Noble Coran, *Al-Hajj*, 22:39-41)

Et ils ont reçu l'ordre de libérer les opprimés:

﴿ وَمَا لَكُمْ لَا تُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَالْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ الرِّجَالِ وَالنِّسَاءِ
وَالْوِلْدَانِ الَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَا أَخْرِجْنَا مِنْ هَذِهِ الْقَرْيَةِ الظَّالِمِ أَهْلُهَا وَاجْعَل لَنَا
مِنْ لَدُنْكَ وَلِيًّا وَاجْعَل لَنَا مِنْ لَدُنْكَ نَصِيرًا ﴾

« Pourquoi ne combattriez-vous pas dans la Voie de Dieu pour défendre les opprimés, hommes, femmes, enfants dont les cris ne cessent de retentir : ‘Seigneur ! Délivre-nous de cette cité à la populace si cruelle ! Envoie-nous de Ta part un protecteur et désigne nous un défenseur !’ »

(Le Noble Coran, *Al-Nisā*, 4:75).



Dans le processus d'édification du *pouvoir* et dans son utilisation en vue de remplir de telles fonctions, les Musulmans devraient créer des conditions qui faciliteraient la reconnaissance de la Vérité de l'Islam par l'humanité non musulmane :

﴿ وَإِذْ يَعِدُكُمُ اللَّهُ إِحْدَى الطَّائِفَيْنِ أَنَّهَا لَكُمْ وَتَوَدُّونَ أَنَّ غَيْرَ ذَاتِ الشَّوْكَةِ تَكُونُ لَكُمْ وَيُرِيدُ اللَّهُ أَنْ يُحِقَّ الْحَقَّ بِكَلِمَاتِهِ وَيَقْطَعَ دَابِرَ الْكَافِرِينَ ﴿٧﴾ لِيُحِقَّ الْحَقَّ وَيُبْطِلَ الْبَاطِلَ وَلِتُزْكَرَ الْعَمَلُونَ ﴿٨﴾ ﴾

« Allah vous avait promis la victoire sur l'une des deux troupes ennemies, et vous auriez préféré triompher de celle qui n'était pas armée. Or, Allah aux arrêts immuables voulait faire triompher la Vérité dans tout son éclat et anéantir les infidèles jusqu'au dernier ; ○ cela afin d'avérer le Vrai et de dissiper le faux, quelle que fût la répulsion qu'en avaient les criminels ».

(Le Noble Coran, *Al-Anfāl*, 8:7-8).

Comment pouvons-nous rendre le *pouvoir* à la *Ummah*? Quel est le point de vue coranique sur le *pouvoir*? La richesse est-elle un fondement du pouvoir? Si c'était le cas, l'armée des peuples riches n'aurait pas été défaite par



l'armée des réfugiés à Badr! Les armes sont-elles le fondement de la puissance? Si c'était le cas, alors les forces bien armées des *Quraish* n'auraient pas été vaincues par les Musulmans légèrement armés à Badr! Pas plus qu'une superpuissance, les Etats-Unis d'Amérique, n'aurait été vaincue au Vietnam.

Quels sont donc les fondements du *pouvoir*? La richesse, la technologie des armes (y compris le nucléaire), et la force du nombre, sont toutes importantes pour le *pouvoir*, mais n'en constituent pas les fondations. Nous estimons que les fondements du *pouvoir* se trouvent dans la liberté, la connaissance, les valeurs, la foi, l'unité (et la fraternité), la discipline et le leadership.

Par exemple, la communauté musulmane, sous la gouverne directe du Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) n'a pas reçu la permission de combattre avant que ses hommes n'aient reçu le *pouvoir*. Mais l'autorisation n'est jamais venue pendant qu'ils étaient encore à la Mecque. Elle est venue seulement après la *Hijrah* (émigration) vers Médine, et seulement après la conclusion du traité (*Mīthāq*) de Médine, qui leur donna la liberté politique. Cette liberté politique leur a assuré la liberté de se soumettre, individuellement et collectivement, en privé et publiquement, à l'autorité suprême d'Allah (*subhanahu wa ta'alah*).

Aujourd'hui cette liberté a été perdue. Les Musulmans sont désormais obligés, même dans la soi-disant



République islamique d'Iran, de se soumettre à l'autorité souveraine des ennemis de l'Islam qui contrôlent le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cela est l'implication de l'appartenance à l'organisation sioniste créé par les Nations Unies.

Toutefois la chose ayant le plus d'importance pour nous dans le contexte de cet essai est la prise de conscience que le Musulman ne peut pas poursuivre un effort de restauration de sa liberté à l'extérieur à moins qu'il n'ait obtenu la liberté intérieure. Seul est véritablement libre intérieurement le Musulman qui vit pour Allah (*subhanahu wa ta'alah*). Dans tout ce qu'il entreprend, il cherche à satisfaire Allah le Très-Haut. Peu importe que le monde soit content ou mécontent de lui. Ce que le monde pense de lui n'a aucun rapport avec la façon dont il détermine la vie qu'il doit vivre. Seul un tel Musulman est libre! La majorité des Musulmans vivant aujourd'hui dans le monde moderne de *Dajjal*, sont devenus esclaves de la vie matérielle, de la vie d'ici-bas, à savoir, *al-Duniyah*. Certains sont esclaves de leurs passeports américains, Visa, Green Cards, etc. D'autres sont devenus esclaves de leurs emplois ou de leurs entreprises qui leur donnent une vie confortable. En conséquence de cette réduction en esclavage, il leur manque la liberté de mener une lutte contre l'injustice et l'oppression même au sein du monde de l'Islam.

Le Coran a donné un avertissement très sévère à de tels Musulmans :



﴿ قَدْ إِنْ كَانَ ءَابَاؤُكُمْ وَأَبْنَاؤُكُمْ وَإِخْوَانُكُمْ وَأَزْوَاجُكُمْ وَعَشِيرَتُكُمْ
وَأَمْوَالٌ أُقْتَرَفْتُمُوهَا وَتِجَارَةٌ تَخْشَوْنَ كَسَادَهَا وَمَسَاكِنُ تَرْضَوْنَهَا
أَحَبَّ إِلَيْكُمْ مِنَ اللَّهِ وَرَسُولِهِ وَجِهَادٍ فِي سَبِيلِهِ فَتَرَبَّصُوا حَتَّى
يَأْتِيَ اللَّهُ بِأَمْرِهِ ۗ وَاللَّهُ لَا يَهْدِي الْقَوْمَ الْفَاسِقِينَ ﴾

« Dis : « Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos conjoints, vos proches, les biens que vous avez acquis, le commerce dont vous redoutez le déclin, les demeures où vous vous prélassiez, vous sont plus chers qu'Allah, Son Prophète et la lutte pour Sa Cause, alors attendez que vienne s'instaurer l'Ordre du Seigneur ! Car Allah ne guide pas les gens pervers. » »

(Le Noble Coran, *At-Tauba*, 9:24)

Le jeûne est l'une des institutions les plus efficaces pour la réalisation de cette liberté. Il est d'une importance cruciale que nous réfléchissions au fait que le jeûne de *Ramadan* n'a été imposé aux Musulmans que juste avant la bataille de Badr, lorsqu'ils ont dû se battre pour la première fois ! Cette synchronisation n'était pas un hasard !

Dans un Hadīth Al-Qudsi, Allah le Très-Haut a déclaré :



«*Le jeûne est pour Moi, et je vais y répondre par toute récompense (quelle qu'en soit l'importance) que j'ai choisi d'accorder.* »

La leçon ici est tellement simple et pourtant si puissante. Si nous pouvons jeûner pour Allah cela nous ouvre la voie pour vivre pour Allah et pour Allah seul, quel qu'en soit le prix à payer. Seuls ceux qui vivent pour Allah pourraient mourir pour Allah, et c'est là que se trouvent les bases du *pouvoir*.

Ainsi, le but du présent essai, principalement, est de fournir au lecteur averti un aperçu de la façon dont le jeûne de *Ramadan* contribue à la réalisation individuelle et collective de tous les fondements du *pouvoir*.

Nous devons lancer un message d'alerte concernant le nombre croissant de Musulmans sécularisés qui font leur apparition parmi nous, qui sont soit insouciantes et indifférents en ce qui concerne le jeûne de *Ramadan*, ou qui ne considèrent même pas qu'il soit nécessaire d'observer le jeûne entièrement. Cette catégorie de Musulmans devraient comprendre, avant qu'il ne soit trop tard, que c'est la nature même de la société laïque que de diluer, d'affaiblir, et, à terme, de rendre impossible la distinction entre la vérité (*Al-Haq*) et le mensonge (*al-Batil*), entre ce qui est permis par Allah (*al-Halal*) et ce qui est interdit par Allah (*al-Haram*), entre la conduite qui est vertueuse (*al-Ma'ruf*) et la conduite qui relève du péché (*al-Munkar*).



Sans en être pleinement conscient, le Musulman sécularisé vit finalement une vie qui n'est en aucune façon modelée ou conditionnée par les récompenses du Paradis (*al-Jannah*) ou les châtiments de l'Enfer (*Jahannam*). En effet, les Musulmans sécularisés finissent par perdre conscience de ce qu'est le péché.

Dans la société laïque, ce n'est pas la parole d'Allah le Très-Haut qui est la mesure (*al-Mizan*) de toutes choses. L'homme se positionne plutôt au centre de son univers, et il donne la mesure de toutes choses. Il détermine ce qui est *bien* et ce qui est *mal*. Sa raison s'érige en juge de tout ce qui proclame être la Parole d'Allah. Et quand la Parole d'Allah ne semble pas se conformer aux prédilections rationnelles de l'homme, alors la parole d'Allah doit être soit réécrite, ou rejetée ou, pire, soumise à une *interprétation progressiste*! C'est ce qu'on appelle la sécularisation de la religion. Et c'est le sort terrible qui s'est abattu sur le Judaïsme et le Christianisme dans la civilisation occidentale moderne, et ce destin est arrivé à la porte même des Musulmans quand les armées des Européens judéo-chrétiens ont colonisé le monde de l'Islam de la pointe d'une épée fanatique.

Ce sort était inévitable pour les Juifs et les Chrétiens car ils avaient déformé la Vérité révélée. Mais ce serait inexcusable pour les Musulmans parce que la Vérité révélée dans le Coran est protégée par Allah le Très-Haut Lui-même. Et la compréhension de base de cette Vérité est permise par les explications fournies par le Prophète Muhammad



(*sallallahu 'alaihi wa sallam*), dans son exemple personnel (*Sunna*), et dans le modèle d'une société sacrée qu'il a créé!

Afin de se protéger d'être totalement absorbé et intégré par le nouveau *Jahiliyyah* (i.e., l'ignorance de la Vérité révélée par Allah) sophistiqué et laïque, ces Musulmans laïcisés devraient se hâter d'apprendre la leçon suivante : l'Islam présente à l'humanité un modèle alternatif de vie et de société, un modèle qui est un concurrent du modèle sécularisé d'aujourd'hui. Dans le modèle de vie sacré de l'Islam, ce monde n'obtient de sens que dans la référence à ce monde transcendantal d'où émerge *Al-Haq*, *Al-Halal* et *Al-Ma'ruf*.

Lorsque nous comprenons comment le monde d'ici-bas se rapporte à ce monde transcendantal, alors ce bas-monde, aussi, devient sacré. La Vie devient sacrée. Et la femme devient sacrée, i.e., pour les hommes. C'est ainsi que nous pourrions comprendre le statut de la femme dans le modèle de vie sacré. Nous pouvons alors répondre au défi posé par le modèle laïque qui, en cherchant à libérer naïvement la femme, est à l'origine de la plus grande destruction de la paix et du bonheur des femmes dont le monde ait jamais été témoin dans toute l'histoire.

Par le jeûne nous améliorons notre état d'harmonie avec la vie sacrée et le monde sacré! La vie sacrée est une vie qui est vécue dans le but de satisfaire Allah le Très-Haut. C'est la façon dont nous devrions vivre. C'est le chemin vers le *pouvoir*.

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



Nous prions pour que le lecteur puisse bénéficier de l'information et de l'analyse présentées ici, et en particulier, pour que les Musulmans laïcisés qui ont cessé de jeûner, puissent être convaincus de revenir à la vie sacrée et à l'institution du jeûne qui fait tant pour nous rappeler le monde invisible et pour nous fortifier par les valeurs qui viennent de ce monde invisible. Sans ces valeurs, le seul futur auquel l'humanité peut s'attendre sera fait de malheur et de frustration, tragédie après tragédie !

Qu'Allah accepte notre humble service à la cause de sa Vérité Révélée - la Vérité qui peut apporter la paix et le bonheur, la satisfaction et le succès dans la vie autrement aride, ainsi que dans l'ordre social actuellement sur le point de s'écrouler.





Le Jeûne en Islam - son Objectif Fondamental

Dans la sourate al-Baqara¹ du Coran, Allah le Très-Haut s'est adressé à ceux qui croient à la révélation Divine et les a informés de la promulgation du jeûne obligatoire. Le verset concerné révèle alors que le jeûne a été rendu obligatoire pour toutes les communautés religieuses ayant précédé la communauté des Musulmans qui suivent le Prophète Muhammad (*sallallahu 'alayhi wa sallam*).

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا كُتِبَ عَلَيْكُمُ الصِّيَامُ كَمَا كُتِبَ عَلَى الَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ لِمَلَّكُمْ تَنَفُّونَ ﴾ (183)

« Ô croyants ! *As-siyâm* vous est prescrit comme il a été prescrit aux peuples qui vous ont précédés, afin que vous manifestiez votre piété. »

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:183)

Ainsi, on retrouve le jeûne obligatoire dans la vie religieuse des Juifs, Chrétiens, Hindous, Bouddhistes et autres². Le verset se termine en indiquant que l'objectif pour



lequel le jeûne obligatoire a été promulgué est l'acquisition de la piété et de la dévotion (*Taqwa*).

La vision Coranique est donc que le jeûne a toujours été une caractéristique obligatoire de la vie religieuse et spirituelle. En instituant le jeûne obligatoire pour la communauté religieuse qui suivit le Prophète Muhammad (*sallallahu 'alaihi wa sallam*), le Coran a tout simplement amené la vie religieuse des Musulmans à un état de conformité, par une condition nécessaire au mode de vie religieux.

Lorsque le Coran en arriva à attirer l'attention sur le fait que l'objectif fondamental du jeûne est l'acquisition de la piété et de la dévotion (*Taqwa*), on en déduisit que celles-ci avaient également dû constituer l'objectif fondamental du jeûne dans toutes les communautés religieuses précédentes établies par les milliers de prophètes et les guides envoyés par Allah le Très-Haut à chaque nation et tribus (Coran, *Al-Ra'd*, 13:7).

En conclusion immédiate, aucune religion (prétendant être fondée sur la Vérité Unique) ne peut ou ne doit tolérer l'exploitation de l'institution du jeûne en tant qu'arme politique ou forme de protestation. Et pourtant, en 1986, le ministre des Affaires étrangères du Nicaragua, qui était un prêtre catholique, a effectué une grève de la faim de trois semaines pour protester contre la politique gouvernementale des États-Unis d'Amérique concernant le gouvernement sandiniste du Nicaragua. De manière proche,



le leader indien, Mahatma Gandhi, qui était un Hindou fervent et un représentant exemplaire de la réforme moderne de l'Hindouisme, a utilisé le jeûne comme arme politique dans sa lutte contre la domination britannique en Inde.

La piété et la dévotion, par conséquent, est le critère par lequel nous jugeons l'institution du jeûne tel qu'elle fonctionne, non seulement dans la communauté religieuse établie par Nabi Muhammad (*sallallahu 'alayhi wa sallam*), mais dans toutes les autres religions et communautés religieuses.

Ce n'est que lorsque le jeûne inculque la piété et la dévotion qu'il fonctionne en conformité avec son but original. Quand ce n'est pas, ou plutôt, n'est plus le cas, alors il y a eu une déviance. Et il incombe aux adeptes de la religion déviante de lutter pour restaurer l'objectif initial de jeûne.

Bien que la majorité des Musulmans, partout dans le monde, observent le jeûne obligatoire de *Ramadan*, nous trouvons à notre époque ce phénomène unique : un grand nombre de Musulmans ne jeûnent pas. Lorsque nous nous interrogeons sur ce phénomène, nous remarquons qu'il a vu le jour presque exclusivement à cause de l'impact considérable de la civilisation occidentale moderne sur les Musulmans en question.

Cela n'est pas surprenant puisque la civilisation occidentale moderne, qui est en grande partie construite sur



des bases laïques et matérialistes, n'accorde que peu de valeur à la piété et la conscience de Dieu. Par conséquent, on peut rencontrer des personnes qui trouvent incommode de jeûner parce que cela interfère avec un accomplissement efficace de leurs obligations professionnelles. En effet, un ancien président de la Tunisie a tenté d'interdire le jeûne obligatoire islamique en proclamant qu'il avait un impact négatif sur la productivité et constituait donc un obstacle à la croissance économique et à la prospérité. D'autres, qui se sont eux-mêmes emprisonnés dans le confort et le luxe de la culture moderne de satisfaction des sens (caractéristique de la civilisation occidentale plutôt que de la civilisation chrétienne) trouvent le jeûne soit trop rigoureux ou tout simplement gênant. Tout en tentant de réaliser un exposé rationnel des avantages qui découlent du jeûne, nous devons aussi exhorter de tels Musulmans à prêter une attention particulière au fait que le jeûne a été rendu obligatoire par Allah le Très-Haut Lui-même.

Tout Musulman qui contesterait le jeûne obligatoire et qui serait d'avis qu'il n'est pas obligé de jeûner serait en état de défiance et de rébellion contre Allah, et puisque que l'Islam signifie la soumission à la Volonté d'Allah le Très-Haut, il devrait paraître évident qu'une telle personne ne pourrait être dans l'Islam, dans le vrai sens du terme, et donc ne saurait être considérée comme un Musulman.

En effet, un tel Musulman se place de lui-même totalement en dehors de la vie religieuse puisque le Coran déclare:



﴿ وَمَنْ يَبْتَغِ غَيْرَ الْإِسْلَامِ دِينًا فَلَنْ يُقْبَلَ مِنْهُ وَهُوَ فِي الْآخِرَةِ مِنَ

الْخَسِرِينَ ﴿٨٥﴾

« *Quiconque recherche en dehors de l'islam une autre religion, celle-ci ne sera point acceptée de Lui ; et dans l'autre monde, il sera du nombre des réprouvés.* »

(Le Noble Coran, *Al-Imrân*, 3:85)

D'autre part, le Musulman qui reconnaîtrait le caractère obligatoire du jeûne, et qui pourtant n'observerait pas le jeûne obligatoire par paresse, à cause de ses inconvénients, ou pour toute autre raison, commet de fait un péché et doit s'attendre à être puni par Allah le Très-Haut. De même, puisque le jeûne a été rendu obligatoire pour les communautés religieuses qui ont précédé l'arrivée du Prophète Muhammad (*sallallahu' alayhi wa sallam*), et que les lois divines révélées antérieurement ont été annulées, abrogées puis remplacées dans le Coran par le jeûne de *Ramadan* :

﴿ مَا نَنْسَخْ مِنْ آيَةٍ أَوْ نُنسِخْهَا نَأْتِ بَحَيْرٍ مِمَّنْهَا أَوْ مِثْلَهَا أَلَمْ تَعْلَمْ

أَنَّ اللَّهَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٦﴾

« *Tout verset que Nous abrogeons ou que Nous faisons oublier aux gens, Nous le remplaçons aussitôt par un autre*

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



verset meilleur ou équivalent. Ne sais-tu pas qu'Allah a pouvoir sur toute chose ? »

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:106)

...il s'ensuit que les adeptes de ces religions encourent également la punition d'Allah, si, eux non plus, ne parviennent pas à observer le jeûne obligatoire de *Ramadan*.





Jeûne et Pouvoir Spirituel Intérieur

La *Taqwa* (dévotion, crainte de Dieu) possède à la fois une dimension morale et une dimension spirituelle. En ce qui concerne sa dimension morale, elle signifie la droiture morale, fruit d'une vigilance qui repose sur le Divin, d'une part, et la purification du cœur (*Tazkiyah*) d'autre part. La droiture morale se manifeste dans les actes de bonne conduite (*Awamir*) et dans le rejet de ce qui est mauvais (*Nawahi*), *i.e.* en accomplissant les actes vertueux exigés par le code moral comme l'aumône aux pauvres, d'une part, et en s'abstenant de commettre de mauvais actes (interdits par le code moral) tels que les actes de corruption d'autre part. Allah le Très Haut a déclaré dans le Coran:

﴿ قَدْ أَفْلَحَ مَنْ زَكَّاهَا ﴿٩﴾ وَقَدْ خَابَ مَنْ دَسَّاهَا ﴿١٠﴾ ﴾

« En vérité, l'homme qui purifie son âme (*nafs*) sera sauvé
○ et celui qui la corrompt sera réprouvé ! »

(Le Noble Coran, *Ash-Shams*, 91:9-10)

L'implication de ces versets du Coran est que les valeurs doivent être reconnues comme l'un des fondements



du *pouvoir*. En effet, il existe une confirmation spécifique de cette implication dans la chronologie de la révélation du Coran.

Après que la migration de La Mecque à Médine a été effectuée, et peu de temps après la victoire sur les Qurayshites à Badr, Allah le Très-Haut a révélé la Sourate intitulée Al-Anfal (*le Butin de Guerre*) dans laquelle Il a rappelé le chemin qui avait été parcouru:

﴿وَأَذْكُرُوا إِذْ أَنْتُمْ قَلِيلٌ مُسْتَضْعَفُونَ فِي الْأَرْضِ تَخَافُونَ أَنْ يَنْخَظَّفَكُمُ النَّاسُ فَيَأْوِنَكُمْ وَآيَدِكُمْ يَنْصُرُهُ وَرِزْقَكُم مِّنَ الطَّيِّبَاتِ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ﴾

« *Rappelez-vous lorsque vous n'étiez qu'une poignée d'opprimés dans la contrée, craignant à tout moment d'être capturés par vos adversaires ! Allah vous a alors donné un refuge (un pouvoir), vous a prêté assistance et vous a pourvus de bonnes choses, afin que vous Lui en témoigniez votre reconnaissance.* »

(Le Noble Coran, *Al-Anfāl*, 8:26)

Le *pouvoir* auquel Allah le Très-Haut fait allusion est bien sûr le pouvoir spirituel intérieur, qui était manifeste lors de la bataille de Badr. Et la manifestation de ce *pouvoir* était

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



d'une telle importance stratégique dans le plan Divin qu'Allah va le décrire comme le *Furqan*, ou critère de discernement, par lequel la vérité peut être distinguée du mensonge:

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا إِن تَتَّقُوا اللَّهَ يَجْعَل لَّكُمْ فُرْقَانًا وَيُكَفِّرْ عَنْكُمْ سَيِّئَاتِكُمْ وَيَغْفِرْ لَكُمْ وَاللَّهُ ذُو الْفَضْلِ الْعَظِيمِ ﴾ (٢١)

« Ô vous qui croyez ! Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de discerner entre le Bien et le Mal, absoudra vos péchés et vous recevra en Sa grâce, car Il est le Détenteur de la grâce infinie ! »

(Le Noble Coran, *Al-Anfal*, 8:29)

Il a également déclaré:

﴿ لِيُحِقَّ الْحَقَّ وَيُبْطِلَ الْبَاطِلَ وَلَوْ كَرِهَ الْمُجْرِمُونَ ﴾ (٨)

« C'est afin d'avérer le Vrai et de dissiper le faux, quelle que fût la répulsion qu'en avaient les criminels. »

(Le Noble Coran, *Al-Anfāl*, 8:8)



Le fait qu'Allah le Très-Haut a choisi un moment précédent de peu le mois de *Ramadan*, durant lequel la bataille de Badr a été menée, pour révéler les versets du Coran qui promulguaient le caractère obligatoire du jeûne de *Ramadan*, est d'importance cruciale pour notre sujet. Il devrait être aussi clair que la lumière du jour que le jeûne du Ramadan a été institué à ce moment précis afin qu'il puisse fonctionner comme un moyen par lequel le *pouvoir* de la communauté pourrait être renforcé. Sinon, comment donc expliquer le retard de plus de 14 années dans la promulgation de l'institution du jeûne? N'aurait-il pas été bénéfique pour les Musulmans opprimés de La Mecque de recevoir le jeûne de *Ramadan*? N'aurait-il pas amélioré leur force d'âme pour résister aux *kuffār* (mécréants)?

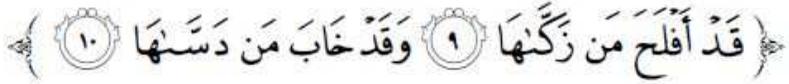
Le fait qu'Allah le Très-Haut a attendu plus de quatorze ans, après le début de la révélation du Coran, pour révéler les versets relatifs au jeûne obligatoire de *Ramadan*, est une indication directe de la relation qui existe entre le jeûne et le *pouvoir*.

Il existe un lien entre le jeûne et le *pouvoir*. Le lien est que le jeûne non seulement construit mais aussi renforce et consolide les valeurs, et les valeurs constituent un fondement indispensable du *pouvoir*. En outre, puisqu'aucune nation, société ou civilisation ne peut jamais s'élever vers la grandeur sans l'établissement et le maintien de la santé morale de son peuple, il s'en suit que l'institution du jeûne dans la religion joue un rôle d'une importance cruciale dans la construction *d'une nation* et dans le

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



processus d'établissement d'une société et d'une civilisation saines et durables. En fait, le Coran va même au-delà en affirmant que la survie, au cours de l'histoire, dépend de la santé morale. Il déclare (comme mentionné précédemment) que:



« En vérité, l'homme qui purifie son âme (nafs) sera sauvé (aussi bien dans l'histoire que dans le plan Divin des choses)  Et celui qui la corrompt sera réprouvé ! »

(Le Noble Coran, *Ash-Shams*, 91:9-10)

Cela est vrai aussi bien pour l'ordre social, la nation et la civilisation, que pour l'individu.

Le Coran ne se contente pas d'affirmer cette idée comme un fait, il va plus loin. Il s'efforce de démontrer sa validité en attirant l'attention sur le déroulement de l'histoire dont la marche rythme l'ascension et la chute des nations et des civilisations. Et pour faciliter cet enseignement, il raconte l'histoire de certaines nations et tribus qui ont péri à cause de la corruption morale découlant de l'effondrement des valeurs.





La Religion et l'Etat

La survie d'une nation ou d'une civilisation dépend de l'établissement et de la préservation des valeurs ainsi que du développement de la santé morale. La religion, à travers son système de croyance sur le monde transcendantal, est la seule source de valeurs éternelles. Il n'y a pas de valeur laïque. La religion, également, à travers des institutions telles que le jeûne, possède une glorieuse compilation d'accomplissements dans la lutte morale. En conséquence, il existe un lien essentiel entre la religion et l'Etat, un lien que l'Etat ne peut ignorer qu'à ses risques et périls.

L'État-nation moderne, construit sur les doubles fondations de la laïcité et du nationalisme, est incapable de redéfinir la laïcité de manière à ce qu'il permette à la religion d'agir comme une force morale efficace dans le but de mettre en place un ordre social sain. De même, il se trouve davantage de plus en plus incapable de transcender les étroits nationalismes et n'est pas en mesure d'embrasser une conception d'unité et de fraternité de l'humanité tout entière afin qu'elle puisse être capable de digérer la proclamation de la religion qui est que les valeurs morales ne sont pas seulement universelles et absolues, mais qu'elles requièrent

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



une application non-discriminatoire parmi la grande diversité de peuples à travers le monde.





Morale et Religion

Bien que la droiture morale soit une dimension essentielle de la *Taqwa* (piété, dévotion), il convient de noter qu'elle ne fonctionne pas comme une fin en soi, pas plus qu'elle ne fonctionne de façon autonome, mais elle dépend plutôt de la métaphysique et sert des objectifs qui sont essentiellement transcendants. C'est la dimension spirituelle de la *Taqwa* qui vraiment est dominante. Cela transparait clairement dans la déclaration d'ouverture du deuxième chapitre du Coran qui dit fournir une gouverne (conséquente) à ceux qui possèdent la *Taqwa*. Il identifie ensuite les éléments constitutifs de la *Taqwa* et isole, du fait de son importance primordiale, la croyance dans le monde invisible transcendantal (*al-Ghaib*). Ensuite vient la mise en place d'une communion continue avec Allah le Très-Haut à travers la prière régulière (*Iqamah al-Salat*) et à travers les dépenses gracieuses pour aider les nécessiteux et les déshérités, avec la reconnaissance de la richesse en tant que don du Très-Haut (*Infāq*) Allah. La *Taqwa* exige la croyance, non seulement dans le Coran, mais aussi dans les autres Ecritures religieuses révélées. Et comme le Coran ne désigne pas l'ensemble de ces Ecritures, la vie religieuse authentique cultive le respect de toutes les Ecritures religieuses dans le monde, d'origine divine, et exige la



croissance en ces Ecritures dans la mesure où l'on peut reconnaître la vérité en elles. Enfin le dernier élément constitutif de la *Taqwa* est une foi inébranlable en la vie de l'au-delà (*al-Akhirah*):

﴿ الَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِالْغَيْبِ وَيُقِيمُونَ الصَّلَاةَ وَمِمَّا رَزَقْنَاهُمْ يُنْفِقُونَ ﴿٣﴾ وَالَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِمَا

أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَا أُنزِلَ مِنْ قَبْلِكَ وَبِالْآخِرَةِ هُمْ يُوقِنُونَ ﴿٤﴾ ﴾

○ « ceux qui croient à l'invisible, qui s'acquittent de la salât et qui effectuent des œuvres charitables sur les biens que Nous leur avons accordés ; ○ ceux qui tiennent pour vrai ce qui a été révélé à toi et à tes prédécesseurs et qui croient fermement à la vie future. »

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:3-4)

La *Taqwa* dépend donc d'abord de la reconnaissance du fait que ce monde dans lequel nous vivons n'est pas le seul monde. Il existe un autre monde à côté et au-delà de ce monde. En effet, en comparaison avec l'autre monde, qui est permanent et constant, le monde dans lequel nous sommes est temporaire, transitoire et éphémère:



﴿ وَمَا هَذِهِ الْحَيَاةُ الدُّنْيَا إِلَّا لَهُوٌّ وَلَعِبٌ وَإِنَّ الدَّارَ الْآخِرَةَ لَهِيَ
الْحَيَاةُ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ ﴾

« La vie d'ici-bas n'est que jeu et divertissement, alors que la véritable vie est celle de la vie future. Mais les hommes le savent-ils ? »

(Le Noble Coran, *Al-Ankabūt*, 29:64)

Ce monde ne durera pas éternellement. Il viendra un jour à sa fin et sera transformé par son Créateur en un autre monde qui sera très différent de celui-ci :

﴿ يَوْمَ تَبَدَّلَ الْأَرْضُ غَيْرَ الْأَرْضِ وَالسَّمَوَاتُ
وَبَرَزُوا لِلَّهِ الْوَاحِدِ الْقَهَّارِ ﴾

« Le jour où la Terre sera changée en autre chose que la Terre, de même que les Cieux, ce jour là les hommes comparâtront devant Allah, l'Unique, le Dominateur suprême. »

(Qur'ān, *Ibrāhīm*, 14:48)

La *Taqwa* est tributaire de la reconnaissance du fait que les êtres humains survivront à leur mort physique et,



dans le processus de transformation du monde, ils seront relevés du sommeil de leurs tombes afin qu'ils rendent compte de leurs actes.

Ce jour, celui de la reddition des comptes, témoignera de la véracité de tout ce que la religion enseigne, et par conséquent il est appelé "le Jour de la Religion" (*Yaum al-Dīn*). Ce jour-là Allah le Très-Haut siègera en Juge au-dessus de l'humanité et récompensera et punira selon le cas et en toute justice. Le Paradis existe pour la récompense tandis que l'Enfer existe pour le châtement.

Enfin la *Taqwa* dépend de la croyance en l'unité transcendante de la vérité religieuse (*al-Dīn*) puisqu'elle exige la croyance en toutes les Écritures divines et en tous les Prophètes. Il ne peut y avoir qu'Une seule Vérité car la Vérité est Dieu, et Dieu est Un! Cette croyance en l'unité et en l'universalité de la vérité engendre un esprit de profond respect pour la «Vérité» que l'on trouve dans une communauté religieuse et dans plusieurs Ecritures - même si elle est un simple vestige de la Vérité!

Lorsque nous étudions l'histoire de l'évolution de la religion nous trouvons que lors de sa première phase, elle se préoccupait essentiellement de l'organisation de la société et des règles de conduite propices à l'émergence de la conscience morale. Cela semble être l'objectif fondamental accompli dans l'histoire de Nabi Adam et sa femme *Hawwa* (Eve) dans le jardin du Paradis. Les données historiques indiquent que le symbolisme a joué un rôle important dans la



poursuite de ces deux objectifs. La mythologie était, peut-être, la manifestation d'une incapacité à comprendre le véritable sens du symbolisme religieux.

Au stade suivant, la religion s'est concentrée sur le développement d'une psychologie religieuse propice à la croissance et au développement de la conscience morale.

A un stade encore plus avancé la religion a détourné l'attention de l'homme loin de ce bas-monde vers une dévotion presque exclusive aux choses mystiques et à une autre dimension.

Dans sa forme définitive, cependant, avec la révélation du Coran, elle a mûri pour offrir une croissance simultanée et un développement des dimensions physiques, sociales, morales, esthétiques et mystiques de la conscience humaine. La conception, cependant, d'une vie après la mort, du sens de la responsabilité, et du culte d'une divinité unique qui était à la fois immanente et transcendante, a toujours formé une part de la vérité religieuse, même lorsqu'elle était seulement implicitement suggérée. Ce fut la «substance» de la Vérité.

Le point de vue final de la religion concernant la vie terrestre de l'homme, c'est qu'elle ne doit pas être vécue comme une fin en soi. Plutôt, les croyants ont été appelés à vivre dans ce monde à la manière d'un voyageur qui est en permanence conscient du fait que sa destination se trouve dans l'autre monde.



Vivre pour l'au-delà implique, en effet, de vivre pour Allah le Très-Haut. Et ceci nous amène à une autre vision de la *Taqwa* par le Coran. La religion, il semblerait, évalue toute conduite humaine en fonction de ce qui va « toucher » Allah et de ce qui ne Le touchera pas. C'est seulement la « substance » de la religion qui atteint Allah. Ainsi, le Coran déclare:

لَنْ يَنَالَ اللَّهَ لُحُومُهَا وَلَا دِمَاؤُهَا وَلَكِنْ يَنَالُهُ التَّقْوَىٰ مِنْكُمْ كَذَلِكَ
سَخَّرَهَا لَكُمْ لِتُكَبِّرُوا اللَّهَ عَلَىٰ مَا هَدَاكُمْ وَيُبَشِّرَ الْمُحْسِنِينَ



« Ni la chair ni le sang de ces animaux n'ont d'importance pour Dieu. Seule compte pour Lui votre piété. »

(Le Noble Coran, *Al-Hajj*, 22:37)

Ainsi, l'objectif fondamental du jeûne n'est autre que la pénétration de cette substance même et de l'âme de la religion. La *Taqwa* que le croyant acquiert pendant le jeûne est, par conséquent, quelque chose qui atteint Allah le-Très Haut. Mais avant que cela puisse être réalisé, le moi humain doit voyager sur un chemin qui l'élève progressivement du physique, vers le rationnel et la moralité, et enfin à la dimension spirituelle de son existence.



Il doit, tout d'abord, venir à bout du soi purement charnel (*Nafs al-Ammarah*). Cette "bête sauvage" rebelle en l'homme doit être apprivoisée et disciplinée. Et le jeûne est l'un des moyens les plus efficaces pour la contrôler.

C'est dans l'immoralité sexuelle que la bête sauvage à l'intérieur de l'homme est la plus manifeste et la plus dévastatrice et pour cette raison la religion utilise le jeûne comme une attaque directe contre la luxure et la passion charnelle. Ceci est accompli dans l'Islam par l'interdiction des relations sexuelles durant la période du jeûne tous les jours et ensuite par la recommandation implicite d'avoir des relations sexuelles au cours de la nuit qui suit le jour de jeûne:

﴿أُحِلَّ لَكُمْ لَيْلَةَ الصِّيَامِ الرَّفَثُ إِلَى نِسَائِكُمْ هُنَّ لِبَاسٌ لَكُمْ وَأَنْتُمْ لِبَاسٌ لَهُنَّ عَلِمَ اللَّهُ أَنْكُمْ كُنْتُمْ مَخْتَانُونَ أَنْفُسَكُمْ فَتَابَ عَلَيْكُمْ وَعَفَا عَنْكُمْ فَالْآنَ بَشِّرُوهُمْ وَأَبْتَغُوا مَا كَتَبَ اللَّهُ لَكُمْ وَكُلُوا وَاشْرَبُوا حَتَّى يَتَبَيَّنَ لَكُمُ الْخَيْطُ الْأَبْيَضُ مِنَ الْخَيْطِ الْأَسْوَدِ مِنَ الْفَجْرِ ثُمَّ أَتَمُوا الصِّيَامَ إِلَى الْاَيْلِ وَلَا تَبَشِّرُوهُمْ وَأَنْتُمْ عَلَيْكُمْ فِي الْمَسْجِدِ تِلْكَ حُدُودُ اللَّهِ فَلَا تَقْرُبُوهَا كَذَلِكَ يُبَيِّنُ اللَّهُ آيَاتِهِ لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ﴾



« *Il vous est permis, la nuit qui suit une journée de jeûne, d'avoir des rapports avec vos épouses, qui sont un vêtement pour vous autant que vous l'êtes pour elles... »*

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:187)

Les partenaires mettraient ainsi à profit la morale et la délicatesse spirituelle acquise au cours de la journée de jeûne dans leur comportement sexuel.

Lorsque le soi se détourne sans frein de l'exécution de toutes les demandes de la bête sauvage en l'homme comme l'adultère et la fornication (*Zina*), et se tourne vers ce qui peut atteindre Allah le Très-Haut, il est rempli de regrets à cause de sa conduite passée et se fait des reproches à lui-même à cet égard.

Cette étape dans le développement du soi est appelée *Nafs al-Lawwāmah* par le Coran. Enfin, comme le soi se purifie et se tourne vers Allah le Très-Haut, il acquiert la *Taqwa* qui parvient à Allah *ta'ālah*. C'est le stade du soi béatifié (*Nafs al-Mutmai'annah*). C'est, en effet, le stade de l'excellence spirituelle et c'est là que la religion existe réellement.

Tout au long de l'histoire le soi béatifié a simplement toléré sa propre existence dans ce monde. Il a vraiment vécu dans un monde qui transcende le nôtre. Ainsi, se détourner de l'ordinaire pour le sacré, loin du spatio-temporel vers le



transcendantal, a été l'objectif fondamental de toutes les religions. Cependant, le Coran n'a pas permis un «rejet» total de ce monde. Au contraire, il a transformé ce monde en un monde sacré. Il a transformé le sexe en quelque chose de sacré. Le travail, aussi, est devenu quelque chose de sacré. Le croyant pouvait espérer vivre pleinement dans ce bas monde et s'efforcer de réussir sa vie. Il n'y avait pas là d'incompatibilité entre vivre *dans* ce monde et vivre *pour* ce monde !

Cependant, on ne peut pas réellement se lancer dans un voyage à travers lequel la véritable conscience de vivre pour ce monde peut être nourrie, sans mobiliser l'élément ascétique de la nature humaine. Le jeûne, avec sa négation de ce qui est habituellement licite, fournit l'accès parfait à la vie ascétique et cela à son tour, suscite le détour de la face d'Allah le Très-Haut.

Notre conclusion est que le *pouvoir* ne peut se maintenir sans valeurs. Et toutes les valeurs émergent de la Vérité! Par conséquent, les valeurs ne peuvent être établies ou maintenues sans la religion. Car c'est la religion et la religion seule qui peut fournir le système de croyances métaphysique ou spirituel qui rend la quête de moralité possible !

Lorsque les Musulmans jeûnent, ils doivent être constamment conscient du fait que la religion est en marche et construit et entretient des valeurs qui, à leur tour permettent d'établir et de préserver le *pouvoir* spirituel. Le

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



pouvoir spirituel à son tour joue un rôle essentiel dans la marche de l'histoire puisqu'à chaque fois il valide la Vérité. (Coran, *Al-Anfal*, 8:8). L'histoire ne peut finir tant que le *pouvoir* spirituel n'est pas restauré à la Fin des Temps (*Akhir al-Zaman*) pour valider la Vérité de l'Islam d'une manière définitive et concluante.





Le Jeûne en Islam - Lois et Liens

Le jeûne obligatoire de l'Islam doit être observé au cours d'*Ayyam M'adūda* (une période de temps précise) :

﴿ أَيَّامًا مَّعْدُودَاتٍ فَمَنْ كَانَ مِنْكُمْ مَّرِيضًا أَوْ عَلَى سَفَرٍ فَعِدَّةٌ مِنْ أَيَّامٍ أُخَرَ وَعَلَى الَّذِينَ يُطِيقُونَهُ فِدْيَةٌ طَعَامُ مَسْكِينٍ فَمَنْ تَطَوَّعَ خَيْرًا فَهُوَ خَيْرٌ لَهُ، وَأَنْ تَصُومُوا خَيْرٌ لَكُمْ إِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴾ (١٨٤)

« Ce jeûne devra être observé pendant un nombre de jours bien déterminé. »

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:184)

Et le Coran identifie cette période fixée au mois lunaire de *Ramadan* dans le calendrier *Hijri* :



﴿ شَهْرُ رَمَضَانَ الَّذِي أُنزِلَ فِيهِ الْقُرْآنُ هُدًى لِّلنَّاسِ وَبَيِّنَاتٍ
مِّنَ الْهُدَى وَالْفُرْقَانِ فَمَن شَهِدَ مِنْكُمُ الشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ وَمَن كَانَ
مَرِيضًا أَوْ عَلَى سَفَرٍ فَعِدَّةٌ مِّنْ أَيَّامٍ أُخَرَ يُرِيدُ اللَّهُ بِكُمُ الْيُسْرَ
وَلَا يُرِيدُ بِكُمُ الْعُسْرَ وَلِتُكْمِلُوا الْعِدَّةَ وَلِتُكَبِّرُوا اللَّهَ عَلَى مَا

هَدَانِكُمْ وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿١٨٥﴾

« Le mois de Ramadan est celui au cours duquel le Coran a été révélé pour guider les hommes dans la bonne direction et leur permettre de distinguer la Vérité de l'erreur. Quiconque parmi vous aura pris connaissance de ce mois devra commencer le jeûne. »

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:185)

Le jeûne obligatoire commence au moment où le nouveau croissant de lune du mois de *Ramadan* est visible, ou lorsque la lune de *Shaban* (qui précède le mois de *Ramadan*) voit son trentième jour se terminer, selon ce qui arrive en premier. Le jeûne est observé tous les jours de l'aube au coucher du soleil. Pendant ce temps, on doit s'abstenir de manger ou de boire quoi que ce soit. Il faut également s'abstenir d'avoir des rapports sexuels. Après le coucher du soleil et la fin du jeûne quotidien on peut prendre de la nourriture et boire, et on peut s'engager dans des



relations sexuelles. Le mois de jeûne se termine lorsque le nouveau croissant de lune de *Shawwal* est visible ou lorsque le trentième jour du mois de *Ramadan* se termine, selon ce qui arrive en premier.

Dans le processus même d'institution du jeûne, de par ce lien impérissable qui l'unit au mois lunaire - un laps de temps déterminé par la nature - dont Allah le Très-Haut est l'auteur, le Coran fournit un mécanisme intégré à la religion qui protège contre le processus de sécularisation du temps.

Le Coran lui-même affirme qu'il a été révélé au cours du mois de *Ramadan*, et ce fut une occasion capitale pour les croyants de montrer leur gratitude à Allah le Très-Haut. Et c'est ainsi que l'Islam a forgé un lien impérissable entre l'Écriture révélée (le Coran) et le jeûne. Ceci est d'une grande importance car, comme nous l'avons déjà signalé, le but du jeûne est l'acquisition de la *Taqwa*, une *Taqwa* qui 'atteint' Allah le Très-Haut. Le Coran, d'autre part, est un lien ininterrompu entre l'homme et Allah le Très-Haut. C'est la Parole d' Allah le Très-Haut et il possède donc la qualité Divine de l'éternité créée. Pourtant, il existe dans une langue vivante humaine (en arabe) et est donc facilement accessible. Le Coran est, par conséquent, une corde par laquelle l'homme peut soit monter vers Allah, ou être tiré vers Allah :



﴿وَأَعْتَصِمُوا بِحَبْلِ اللَّهِ جَمِيعًا وَلَا تَفَرَّقُوا وَاذْكُرُوا نِعْمَتَ اللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ كُنْتُمْ أَعْدَاءً فَأَلَّفَ بَيْنَ قُلُوبِكُمْ فَأَصْبَحْتُمْ بِنِعْمَتِهِ إِخْوَانًا وَكُنْتُمْ عَلَى شَفَا حُفْرَةٍ مِنَ النَّارِ فَأَنْقَذَكُمْ مِنْهَا كَذَلِكَ يُبَيِّنُ اللَّهُ لَكُمْ آيَاتِهِ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ﴾



« Attachez-vous fermement au pacte de Dieu, et ne vous divisez pas. »

(Le Noble Coran, *Al-Imrān*, 3:103)

Dans la société laïque le jeûne du *Ramadan* joue le rôle stratégique d'importance de restauration de la conscience de l'existence du monde invisible et des révélations qui ont été envoyées depuis ce monde comme guide pour l'humanité. Une fois que ces révélations Divines sont acceptées par l'homme, il est obligé de s'y soumettre.

Nous sommes aussi informés que le Coran a été révélé (ou est descendu) lors d'une seule nuit du mois de *Ramadan*, à savoir la 'grande nuit' ou la 'nuit du destin' (*Lailatul Qadr*). Ceci est d'une importance capitale. *Ramadan* est le mois du jeûne obligatoire, et *Ramadan* est aussi le mois de la nuit au cours de laquelle le Coran a été révélé. Cette nuit est la nuit du destin (*night of power*). Il y a,



par conséquent, un lien clair entre le jeûne et le *pouvoir*, un lien déterminé par Allah le Très-Haut Lui-même qui a choisi le *Ramadan* pour le jeûne obligatoire d'une durée d'un mois. Notre opinion est que le *pouvoir* de cette nuit sainte est en fait le *pouvoir spirituel*. Et Allah sait mieux !

Historiquement, toutefois, il est clair que le Coran est effectivement parvenu au Prophète (par l'intermédiaire de l'archange Gabriel) par fragments sur une période de vingt-trois ans. L'explication de cette apparente contradiction est que quand Allah dit qu'Il a fait descendre le Coran pendant le mois de Ramadan, ce qu'Il voulait dire était que le Coran a été descendu au Ciel le plus bas (*al-Sama Al-Dunya*) pendant le mois de *Ramadan* au cours de la " nuit du destin". En effet, il existe toujours là où ses versets (*Ayat*) ornent le ciel le plus bas comme des lampes:

وَلَقَدْ زَيَّنَّا السَّمَاءَ الدُّنْيَا بِمَصَابِيحَ وَجَعَلْنَاهَا رُجُومًا لِلشَّيَاطِينِ وَأَعْتَدْنَا لَهُمْ

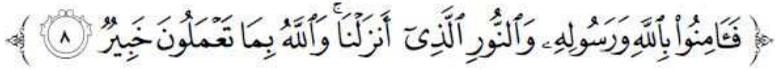
عَذَابَ السَّعِيرِ

« Nous avons orné le ciel [*Sama*] le plus proche de luminaires... » (*Sama* est un monde de l'espace-temps qui existe au-delà/à côté de l'univers matériel ; ou qui est parallèle à l'univers matériel)

(Le Noble Coran, *Al-Mulk*, 67:5)



Comme toutes les autres Ecritures révélées, le Coran est décrit comme une *lumière* venant d'Allah le Très-Haut et par conséquent chaque verset du Coran est une "lumière":



« *Croyez donc en Allah, à son Prophète et à la lumière que Nous avons fait descendre, car de tout ce que vous faites, Allah est parfaitement Informé !* »

(Le Noble Coran, *At-Taghābun*, 64:8)

C'est, par conséquent, à partir du Ciel le plus bas que l'ange Gabriel a introduit le Coran par fragments dans le cœur du Prophète (*sallallahu'alaihi wa sallam*) sur une période de vingt-trois ans. La première révélation est parvenue au Prophète (*sallallahu'alaihi wa sallam*) pendant la «nuit du destin» alors qu'il méditait dans la grotte de *Hira*! Allah le Très-Haut a choisi de donner à la nuit de la première révélation le nom de «nuit du destin». Il aurait pu la baptiser la nuit de la «Vérité», ou de la «Paix» ou du «*Deen*». Mais Il ne l'a pas fait! Puisqu'il l'a nommé la «nuit du destin» (*night of power*), l'implication en est que le Coran contient en lui ce par quoi le *pouvoir* peut être obtenu! Nous



avons donc des liens entre le jeûne et le *pouvoir*, et entre le Coran et le *pouvoir* – i.e., le *pouvoir* spirituel!

Dans la mise en place d'un lien direct entre le mois de jeûne obligatoire de *Ramadan* et la récitation continue et l'étude de l'Écriture révélée (le Coran), la religion a, en effet, atteint un stade de son développement jamais atteint auparavant. Il n'a été ordonné à aucune autre communauté religieuse de jeûner durant un mois chaque année. Le jeûne n'a jamais non plus été si étroitement et de manière organique lié à la récitation de l'Écriture révélée dans aucune communauté religieuse³ précédente. Non seulement les Musulmans récitent le Coran pendant le jeûne, mais, en plus, ils effectuent pendant les nuits de Ramadan des prières de "veillée" (*Qiyam al-Lail ou Tarawīh*) pendant lesquelles le Coran est parfois récité en intégralité. Cette récitation, comme toutes les autres durant la Salat, se fait toujours en récitant le texte en arabe classique d'origine du Coran.

Bien que le Coran ait reconnu que les autres Écritures religieuses renferment aussi la «lumière» (Coran, *Al-Ma'ida*, 5:47-49), et peuvent par conséquent être utilisées en conjonction avec le jeûne pour atteindre la mobilité spirituelle, il n'en demeure pas moins un problème majeur, car les gens sont rarement en mesure de réciter leurs Écritures dans la langue originale dans laquelle elles ont été révélées, la seule langue dans laquelle elles possèdent la «lumière». Ces Écritures n'existent plus dans leur langue originale, et quand elles existent, la langue est soit morte, ou

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



archaïque, et donc difficilement accessible aux masses croyantes. Par exemple, seule une infime partie des Chrétiens d'aujourd'hui ont pu lire la Bible en langue hébraïque.

Dans un sens très réel, le Coran est, peut-être, la seule Écriture révélée qui soit facilement accessible aujourd'hui à l'écrasante majorité de ceux qui croient en elle, accessible dans la langue originale et par le texte selon lesquels il a été révélé. Cela confirme la revendication du livre d'être la Parole révélée du Dieu Seul et Unique !





Lien avec le Judaïsme

Ramadane est le mois de la retraite spirituelle collective pour toute la communauté des Musulmans. Ils sont autorisés à manger et à boire jusqu'à ce que le *fil blanc* de l'aube se distingue du *fil noir* de la nuit (i.e., jusqu'à ce que la clarté du jour soit distincte de l'obscurité de la nuit) et doivent alors s'abstenir de boire et d'avoir des relations sexuelles avec leurs épouses jusqu'au coucher du soleil :

﴿أَحَلَّ لَكُمْ لَيْلَةَ الصِّيَامِ الرَّفَثُ إِلَىٰ نِسَائِكُمْ هُنَّ لِبَاسٌ لَكُمْ وَأَنْتُمْ لِبَاسٌ لَهُنَّ عَلِمَ اللَّهُ أَنَّكُمْ كُنْتُمْ تَخْتَانُونَ أَنْفُسَكُمْ فَتَابَ عَلَيْكُمْ وَعَفَا عَنْكُمْ فَالْآنَ بَشِرُوهُنَّ وَأَبْتَغُوا مَا كَتَبَ اللَّهُ لَكُمْ وَكُلُوا وَاشْرَبُوا حَتَّىٰ يَتَبَيَّنَ لَكُمُ الْخَيْطُ الْأَبْيَضُ مِنَ الْخَيْطِ الْأَسْوَدِ مِنَ الْفَجْرِ ثُمَّ أَتَمُوا الصِّيَامَ إِلَىٰ اللَّيْلِ وَلَا تُبَشِّرُوهُنَّ وَأَنْتُمْ عَاكِفُونَ فِي الْمَسَاجِدِ تِلْكَ حُدُودُ اللَّهِ فَلَا تَقْرُبُوهَا كَذَلِكَ يُبَيِّنُ اللَّهُ لَكُمْ آيَاتِهِ لِيَتَّقُوا﴾



« Il vous est permis, la nuit qui suit une journée de jeûne, d'avoir des rapports avec vos épouses, qui sont un vêtement pour vous autant que vous l'êtes pour elles. Allah sait que vous vous êtes clandestinement livrés à de tels rapports ; mais il ne vous en tient pas rigueur et vous accorde Son pardon. Désormais, vous pouvez cohabiter avec vos femmes en vous tenant à ce que Dieu vous prescrit. Mangez et buvez jusqu'au moment où vous pourrez distinguer un fil blanc d'un fil noir, à la pointe de l'aube. A partir de cet instant, observez une abstinence totale jusqu'à la tombée de la nuit. N'ayez aucun rapport avec vos femmes, durant votre retraite spirituelle dans les mosquées. Telles sont les limites que Dieu vous impose, ne les transgressez pas. C'est ainsi que Dieu explique clairement Ses versets aux hommes afin qu'ils Le craignent. »

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2 :187)

Avant la révélation des versets coraniques relatifs au jeûne, les Musulmans jeûnaient sans prendre de repas tôt le matin. Ibn Abbas (*radiallahu 'anhu*) a commenté ces versets coraniques :

«Après la première prière de la nuit il a été ordonné au gens de s'abstenir de nourriture et de boisson et de (relations avec) leurs femmes. Ils observent le jeûne jusqu'à la nuit suivante.»

(Sunan Abu Dawood, *Kitab Al-Siyam*)



C'est ainsi que les Juifs et les Chrétiens jeûnaient, car le Prophète (*sallallahu'alaihi wa sallam*) a dit :

«La différence entre notre jeûne et celui des bénéficiaires des Écritures antérieures (référence directe aux Juifs et aux Chrétiens) est de manger peu avant l'aube. »

(Mishkāt Al-Masābih, *Kitab Al-Siyam*)

L'implication de ce Hadīth est que les Juifs et les Chrétiens jeûnaient sans repas du matin, i.e., leur jeûne débutait après le repas du soir et continuait jusqu'au coucher du soleil suivant. À tous autres égards leur jeûne d'un jour était similaire au jeûne musulman.

Avec la révélation de la nouvelle *Shari'ah* (Loi Sacrée), les Musulmans sont désormais tenus de jeûner du lever au coucher du soleil pendant le mois entier de *Ramadan*. Il leur a spécifiquement été autorisé de prendre un repas le matin et d'aller avec leurs femmes pendant les nuits du jeûne :



﴿أَحَلَّ لَكُمْ لَيْلَةَ الصِّيَامِ الرَّفَثُ إِلَى نِسَائِكُمْ هُنَّ لِبَاسٌ لَكُمْ
وَأَنْتُمْ لِبَاسٌ لَهُنَّ عَلِمَ اللَّهُ أَنْكُمْ كُنْتُمْ تَحْتَانُونَ أَنْفُسَكُمْ
فَتَابَ عَلَيْكُمْ وَعَفَا عَنْكُمْ فَالْآنَ بَشِّرُوهُمْ وَأَبْتَغُوا مَا كَتَبَ اللَّهُ
لَكُمْ وَكُلُوا وَاشْرَبُوا حَتَّى يَتَبَيَّنَ لَكُمُ الْخَيْطُ الْأَبْيَضُ مِنَ الْخَيْطِ الْأَسْوَدِ
مِنَ الْفَجْرِ ثُمَّ أَتَمُوا الصِّيَامَ إِلَى اللَّيْلِ وَلَا تُبَشِّرُوهُمْ وَأَنْتُمْ عَاكِفُونَ
فِي الْمَسْجِدِ تِلْكَ حُدُودُ اللَّهِ فَلَا تَقْرُبُوهَا كَذَلِكَ يُبَيِّنُ اللَّهُ آيَاتِهِ
لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ﴾

« Il vous est permis, la nuit qui suit une journée de jeûne, d'avoir des rapports avec vos épouses, qui sont un vêtement pour vous autant que vous l'êtes pour elles. Allah sait que vous vous êtes clandestinement livrés à de tels rapports ; mais il ne vous en tient pas rigueur et vous accorde Son pardon. Désormais, vous pouvez cohabiter avec vos femmes en vous tenant à ce que Dieu vous prescrit. Mangez et buvez jusqu'au moment où vous pourrez distinguer un fil blanc d'un fil noir, à la pointe de l'aube. A partir de cet instant, observez une abstinence totale jusqu'à la tombée de la nuit. N'ayez aucun rapport avec vos femmes, durant votre retraite spirituelle dans les mosquées. Telles sont les limites que Dieu vous impose, ne les transgressez pas. C'est ainsi que Dieu explique clairement Ses versets aux hommes afin qu'ils Le craignent. »



(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2 :187)

Ce changement par rapport à la première loi du jeûne (ainsi que d'autres changements similaires) est désigné dans le Coran sous le nom de *Nashk* (abrogation ou remplacement) :

﴿ مَا نَنْسَخْ مِنْ آيَةٍ أَوْ نُنسِهَا نَأْتِ بِخَيْرٍ مِّنْهَا أَوْ مِثْلَهَا أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴾ (١٠٦)

« *Tout verset que Nous abrogeons ou que Nous faisons oublier aux gens, Nous le remplaçons aussitôt par un autre verset meilleur ou équivalent. Ne sais-tu pas qu'Allah a pouvoir sur toute chose ?* »

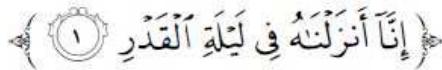
(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:106)

Aucun verset du Coran lui-même n'a jamais été abrogé, et comme la révélation est descendue en déclarant que la religion avait été perfectionnée, il s'en suit qu'aucune abrogation du Coran n'est possible à aucun moment dans le futur. L'abrogation fait toujours référence aux révélations précédentes. Deuxièmement, quand une loi de la précédente *Shari'ah* est abrogée dans le Coran, l'abrogation s'applique à toute l'humanité. Ainsi cette loi abrogée perd sa validité opérationnelle pour les communautés précédentes qui l'appliquait.



Dans la séquence chronologique de la révélation du Coran, il semble y avoir un lien direct entre la révélation des versets relatifs à la promulgation du jeûne de *Ramadan* d'une part, et les relations entre les Musulmans et les Juifs (ainsi que les Chrétiens) d'autre part.

Il est révélateur que le jeûne n'ait pas été rendu obligatoire pour les Musulmans durant les treize années passées à la Mecque avant *Hijrah*. Nous savons pourtant que les versets du Coran relatifs au jeûne avaient déjà été descendus au plus bas ciel pendant la nuit du destin:



« *En vérité, Nous avons révélé le Coran dans la nuit de la Destinée.* »

(Le Noble Coran, *Al-Qadr*, 97:1)

Ainsi, c'est sur la base d'une séquence chronologique Divinement ordonnée de façon délibérée que cette révélation en particulier (et toutes les autres révélations) fut descendue précisément à l'époque où elle fut descendue.

Le point que nous allons à présent aborder est que cette séquence chronologique, en tant que référence au jeûne, a clairement découlé de l'attitude des Juifs à l'encontre du



Prophète (*sallallahu'alaihi wa sallam*) et de son message. Considérons les événements suivants.

À son arrivée à Médine, après *Hijrah*, le Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) fit deux choses profondément significatives pour les Chrétiens et les Juifs.

Dans un premier temps, il effectua ses prières (*Salat*) dans la direction de Jérusalem, et il ordonna à tous ses disciples à faire de même. Les Juifs considéraient Jérusalem comme étant leur capitale spirituelle par ordre Divin, elle est donc naturellement devenue la direction vers laquelle se tourner pour la prière (*Qiblah*). L'attachement chrétien à Jérusalem n'en était pas moins profond. En se tournant vers leur Qiblah dans la prière, le Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) montrait de façon spectaculaire aux Juifs et aux Chrétiens qu'il adorait le même Dieu qu'eux adoraient. Il attira de façon non moins spectaculaire l'attention sur ses liens avec les lieux ou personnes suivantes :

- ◊ son lien avec les Prophètes David et Salomon (*'alayhi al-Salam*) qui, en tant que Rois-Prophètes, avaient établi la ville sainte de Jérusalem ;
- ◊ son lien avec le Temple construit par Salomon, et
- ◊ son lien avec le Rocher (*al-Sakhr*) que les Juifs et les Chrétiens tenaient pour sacré en raison de leur croyance selon laquelle il est associé au sacrifice capital d'Abraham (*'alayhi al-Salam*).



Notre analyse est que cet acte du Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) était censé faciliter leur jugement et leur acceptation de sa revendication à être le Prophète dont et Moïse et Jésus (*'alayhi al-Salam*) avaient parlé. Mais Allah le Très-Haut sait mieux!

Il est également intéressant de noter que l'Europe aussi a développé de mystérieux et obsessionnels liens avec Jérusalem et la Terre Sainte et que ces liens mystérieux sont sur le point de mener l'humanité à un désastre qui mettra fin à tous les désastres. Ces liens mystérieux ont poussé un pape européen (tous les papes sont mystérieusement européens) à lancer des croisades européennes ou des guerres saintes pour prendre le contrôle de Jérusalem à la défaveur des Musulmans.

Dans un deuxième temps, Muhammad (*sallallahu 'alaihi wa sallam*) jeûna avec les Juifs les jours où ils jeûnaient et conformément à la Loi du Jeûne dans la Torah. Ainsi, comme indiqué précédemment, le jeûne commençait après la prière nocturne et ne se terminait pas avant la nuit suivante. Et au cours de la période de jeûne, la nourriture, les boissons et les relations sexuelles étaient interdites.

La loi juive peut encore être trouvée aujourd'hui dans la Torah, où, en vertu du respect du « *Jour du Grand Pardon* » (*YoumKippur*), elle déclare ce qui suit:



« Ce sera pour vous un sabbat, un jour de repos, et vous humilierez vos âmes (c'est-à-dire jeûner); dès le soir du neuvième jour jusqu'au soir suivant, vous célébrerez votre sabbat. »

Lévitique (23:32)

La décision du Prophète de jeûner avec les Juifs a servi à renforcer la décision précédente (celle de prier dans la direction de Jérusalem) pour faire impression aux Juifs de Médine (et aux Chrétiens en Palestine, en Syrie, en Arabie du Sud, et en Abyssinie) en montrant qu'il adorait le même Dieu qu'eux adoraient et qu'il reconnaissait la Torah comme révélation Divine.

Notre point de vue est que cet acte du Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) était également censé faciliter l'appréciation juive et l'acceptation de sa revendication d'être le Prophète dont ils étaient, en fait, dans l'attente. Mais Allah sait mieux!

Dix-sept mois entiers s'écoulèrent, après l'arrivée du Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) à Médine, avant que le rejet des Juifs et leur animosité ouverte envers lui (ainsi qu'envers l'Islam et les Musulmans) ne devienne manifeste. L'événement qui déclencha ouvertement leur hostilité, et qui exposa en public ce qui était caché dans leurs cœurs depuis un certain temps, fut la conversion à l'Islam de leur savant rabbin, Abdullah Ibn Salam (*radiallahu 'anhu*).



Abdullah Ibn Salam était venu avec toute sa famille voir le Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) et avait fait la *Shahadah*, reconnaissant ainsi Muhammad (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) comme le Messager attendu d'Allah sur qui les Juifs comptaient. Ce faisant, il affirmait qu'Allah le Très-Haut avait choisi, comme Son dernier messager, un homme qui n'était pas un Juif. L'implication en est qu'Allah le Très-Haut, dans Son chapitre final de la Vérité révélée, avait choisi un prophète de la semence d'Ismaël plutôt que d'Isaac. Avec l'acceptation du statut de Prophète de Muhammad (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) par leur propre savant rabbin, arrivait le moment de vérité amère pour le peuple juif. Dans l'acte d'accepter Muhammad (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) en tant que vrai Prophète au même titre que Moïse et Abraham (*'alayhi al-Salam*), leur Rabbin, Abdullah bin Salam, admettait implicitement que la Torah contenait des mensonges. (Voir notre livre intitulé: *La religion d'Abraham et l'Etat d'Israël - Un point de vue du Coran.*)

C'était en effet une Vérité amère, et elle confirmait le sévère avertissement d'Allah quand il établit Son Alliance avec Abraham (*'alayhi al-Salam*). Ils avaient été avertis que s'ils s'engageaient dans une conduite malfaisante, ils perdraient leur statut de privilégiés dans l'alliance en conséquence de quoi les Prophètes n'émergeraient désormais plus de leur lignée. Voici ce que le Coran dit sur cet événement pendant lequel Allah le Très Haut établit Son

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



Alliance avec Abraham ('*alayhi al-Salam*) faisant de lui l'Imam ou le chef de file de l'humanité:

﴿ وَإِذِ ابْتَلَىٰ إِبْرَاهِيمَ رَبُّهُ بِكَلِمَاتٍ فَأَتَمَّهُنَّ قَالَ إِنِّي جَاعِلُكَ لِلنَّاسِ إِمَامًا قَالَ وَمِنْ ذُرِّيَّتِي قَالَ لَا يَنَالُ عَهْدِي الظَّالِمِينَ ﴾

« *Je ferai de toi un guide spirituel (imam) pour les hommes.* »

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:124).

Quand Allah le-Très Haut parla en ces termes à Abraham ('*alaihi al-Salam*), ce dernier répondit en demandant si des Imams/Prophètes proviendraient ou non de sa descendance :

« *Et ma descendance bénéficiera-t-elle de cette faveur ?* »

(Le Noble Coran, *al-Baqara*, 2:124).

Allah le Très Haut répondit en confirmant implicitement que des Prophètes émergeraient de la semence d'Abraham mais Il l'avertit ensuite que son Alliance excluait les malfaisants :



« Ma promesse, dit le Seigneur, ne saurait s'appliquer aux pervers. »

(Le Noble Coran, *al-Baqara*, 2:124).

Au moment de la naissance de Nabi Muhammad (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) la majorité du peuple juif commettait de nombreux actes pervers, et Allah le Très-Haut raconte dans le Coran certains de ces actes de méchanceté:



﴿ وَرَفَعْنَا فَوْقَهُمُ الطُّورَ بِمِيثَاقِهِمْ وَقُلْنَا لَهُمْ ادْخُلُوا الْبَابَ سُجَّدًا وَقُلْنَا لَهُمْ لَا تَعْدُوا فِي السَّبْتِ وَأَخَذْنَا مِنْهُمْ مِيثَاقًا غَلِيظًا ﴿١٥٤﴾ فِيمَا تَقْضِيهِمْ مِيثَاقَهُمْ وَكُفْرِهِمْ بِآيَاتِ اللَّهِ وَقَوْلِهِمْ الْأَنْبِيَاءُ بَعِيرٌ حَقِّ وَقَوْلِهِمْ قُلُوبُنَا غُلْفٌ بَلْ طَبَعَ اللَّهُ عَلَيْهَا بِكُفْرِهِمْ فَلَا يُؤْمِنُونَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٥٥﴾ وَبِكُفْرِهِمْ وَقَوْلِهِمْ عَلَى مَرْيَمَ بُهْتَنًا عَظِيمًا ﴿١٥٦﴾ وَقَوْلِهِمْ إِنَّا قَتَلْنَا الْمَسِيحَ عِيسَى ابْنَ مَرْيَمَ رَسُولَ اللَّهِ وَمَا قَتَلُوهُ وَمَا صَلَبُوهُ وَلَكِنْ شُبِّهَ لَهُمْ وَإِنَّ الَّذِينَ اخْتَلَفُوا فِيهِ لَفِي شَكٍّ مِنْهُ مَا لَهُمْ بِهِ مِنْ عِلْمٍ إِلَّا أَنْبَاءَ الظَّنِّ وَمَا قَتَلُوهُ يَقِينًا ﴿١٥٧﴾ بَلْ رَفَعَهُ اللَّهُ إِلَيْهِ وَكَانَ اللَّهُ عَزِيزًا حَكِيمًا ﴿١٥٨﴾ وَإِنَّ مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ إِلَّا لِيُؤْمِنَنَّ بِهِ قَبْلَ مَوْتِهِ وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ يَكُونُ عَلَيْهِمْ شَهِيدًا ﴿١٥٩﴾ فِظَلَمِ مِنَ الَّذِينَ هَادُوا حَرَمْنَا عَلَيْهِمْ طَيِّبَاتٍ أُحِلَّتْ لَهُمْ وَبِصَدِّهِمْ عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ كَثِيرًا ﴿١٦٠﴾ وَأَخَذَهُمُ الرِّبَا وَقَدْ نُهُوا عَنْهُ وَأَكْلِهِمْ أَمْوَالَ النَّاسِ بِالْبَاطِلِ وَأَعْتَدْنَا لِلْكَافِرِينَ مِنْهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿١٦١﴾ ﴾

« ...Et Nous avons ajouté : « Ne transgressez pas le Sabbat ! », en leur faisant prendre à ce sujet un engagement solennel. ◯ Mais qu'est-il advenu de leur engagement ? Ils n'ont pas hésité à le dénoncer, à nier les signes de Dieu, à assassiner injustement les prophètes et à déclarer que leurs cœurs étaient insensibles à toute croyance, alors qu'en réalité c'est Dieu qui avait scellé leurs cœurs, en raison de



leur infidélité, au point que seul un petit nombre parmi eux peuvent être considérés comme de vrais croyants. ○ Ce châtement, ils l'ont bien mérité en raison de leur infidélité et à cause de l'ignoble calomnie qu'ils ont fait courir sur Marie, ○ et également pour avoir dit : « Nous avons tué le Messie, Jésus, fils de Marie, prophète de Dieu », alors qu'ils ne l'ont point tué et qu'ils ne l'ont point crucifié, mais ont été seulement victimes d'une illusion, car même ceux qui se sont livrés ensuite à des controverses à son sujet sont encore réduits, faute de preuves, à de simples conjectures. En réalité, ils ne l'ont point tué, ○ mais c'est Dieu qui l'a élevé vers Lui, car Dieu est Puissant et Sage. ○ Il n'est pas une personne, parmi les gens des Ecritures, qui ne croira pas en lui avant sa mort. Et, au Jour du Jugement, il se présentera pour témoigner contre eux. ○ C'est en raison de leur iniquité et du grand nombre de gens qu'ils ont détournés de la Voie de Dieu que Nous avons interdit aux juifs l'usage d'excellentes nourritures autrefois autorisées. ○ C'est aussi à cause de la pratique de l'usure, bien qu'elle leur ait été interdite, et de leur habitude de s'accaparer injustement des biens d'autrui, que Nous avons préparé pour ceux qui sont infidèles de terribles tourments.

(Le Noble Coran, *Al-Nisa* 4:154-161)

C'est à cause de cette méchanceté qui avait souillé les descendants d'Isaac (*'alayhi al-Salam*) qu'Allah le Très-Haut S'est tourné vers les descendants d'Ismaël (*'alayhi al-Salam*)



pour désigner le dernier Prophète. Abdullah Ibn Salam (*radiallahu 'anhu*) fut capable de ravalier son orgueil et d'embrasser le verdict Divin contre les Juifs, en reconnaissant en Muhammad (*sallallahu' alayhi wa sallam*) le Prophète d'Allah. Le Coran affirme que les Juifs aussi étaient tous en mesure de reconnaître ce que leur rabbin affirmait:

﴿ الَّذِينَ آتَيْنَاهُمُ الْكِتَابَ يَعْرِفُونَهُ كَمَا يَعْرِفُونَ أَبْنَاءَهُمْ وَإِنَّ فَرِيقًا
مِّنْهُمْ لَيَكْتُمُونَ الْحَقَّ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴾

« *Ceux à qui Nous avons donné l'Écriture connaissent bien le Prophète, comme ils connaissent leurs propres enfants. Mais certains d'entre eux cachent sciemment la vérité.* »

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:146)

Ce qu'ils eurent peine à avaler était le fait qu'il n'était pas un Juif mais un Arabe. S'il avait été un Juif, ils l'auraient accepté. Bien que cela ne soit pas si certain puisqu'aussi bien Jean que Jésus étaient des Israélites, et ils ont tous deux été rejetés.

Quand Abdullah Ibn Salam (*radiallahu 'anhu*) prit la *Shahadah* et reconnut Muhammad (*sallallahu' alayhi wa sallam*) comme le Prophète d'Allah il demanda à ce dernier de cacher l'information jusqu'à ce que les Juifs soient



interrogés sur son statut. Le Prophète adhéra à sa demande et garda l'information secrète. Il interrogea ensuite les Juifs sur Abdullah Ibn Salam. Ils répondirent : «Il est notre Rabbin (maître), le plus savant et respecté de nous tous.» Puis Abdullah vint à eux et a annonça qu'il avait reconnu en Muhammad (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) l'arabe, le prophète d'Allah. Les Juifs réagirent en maudissant leur Rabbin et en l'insultant. Ils déversèrent toute leur haine, jusque-là dissimulée et refoulée, du Prophète (*sallallahu 'alaihi wa sallam*). Ils eurent recours à des tactiques de tromperie contre le Prophète (*sallallahu 'alaihi wa sallam*) auxquelles même les païens de La Mecque n'avaient jamais eu recours. Ils envoyèrent certains de leurs Rabbins pour feindre la conversion à l'Islam afin qu'ils puissent pénétrer les rangs des Musulmans et planter au sein même de leurs rangs les graines du doute et de la suspicion concernant le Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*). Ils envoyèrent également un jeune Juif pour réciter les événements du Jour de Bu'ath relatant la victoire des Aws sur les Khazraj. Le jeune homme joua si bien son rôle qu'il réussit à faire renaître les anciennes passions tribales et très vite les deux tribus se confrontèrent, prêtes au conflit armé.

Ce fut une intervention opportune du Prophète (*sallallahu 'alaihi wa sallam*) qui évita ce qui aurait pu être une grande tragédie. Allah a répondu aux actes de malveillance des Juifs, notamment la prise pour cible de la solidarité musulmane décrite ci-dessus par des révélations qui les condamnaient dans un langage très rude. Nous citons le Coran de sorte que les lecteurs puissent étudier ces versets



et ainsi reconnaître clairement la grande colère divine contre les Juifs:

﴿وَلَمَّا جَاءَهُمْ كِتَابٌ مِّنْ عِنْدِ اللَّهِ مُصَدِّقٌ لِّمَا مَعَهُمْ وَكَانُوا مِن قَبْلُ
يَسْتَفْتِحُونَ عَلَى الَّذِينَ كَفَرُوا فَلَمَّا جَاءَهُمْ مَا عَرَفُوا كَفَرُوا
بِهِ فَلَعَنَهُ اللَّهُ عَلَى الْكَافِرِينَ ﴿٨٩﴾ يٰسَمَاءُ أَشْرَوٰ بِرَبِّكَ أَنْفُسَهُمْ
أَنْ يُكْفَرُوا يٰمَا أَنْزَلَ اللَّهُ بَعِيًّا أَنْ يُنَزَّلَ اللَّهُ مِنْ فَضْلِهِ عَلَى مَنْ
يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ فَبَاءُوا بِعَضْبٍ عَلَى عَضْبٍ وَلِلْكَافِرِينَ عَذَابٌ



مُهَيِّتٌ ﴿١٠﴾ وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ ءَامِنُوا بِمَا أَنزَلَ اللَّهُ قَالُوا نُؤْمِنُ بِمَا
 أَنزَلَ عَلَيْنَا وَنَكْفُرُوكَ بِمَا وَرَاءَهُ، وَهُوَ الْحَقُّ مُصَدِّقًا لِمَا مَعَهُمْ
 قُلْ فَلِمَ تَقْتُلُونَ أَنْبِيَاءَ اللَّهِ مِنْ قَبْلُ إِنْ كُنْتُمْ مُؤْمِنِينَ ﴿١١﴾ ﴿١٠﴾
 وَلَقَدْ جَاءَكُمْ مُوسَىٰ بِالْبَيِّنَاتِ ثُمَّ اتَّخَذْتُمُ الْعِجْلَ مِنْ بَعْدِهِ
 وَأَنْتُمْ ظَالِمُونَ ﴿١٢﴾ وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَاقَكُمْ وَرَفَعْنَا فَوْقَكُمُ
 الطُّورَ خُذُوا مَا ءَاتَيْنَاكُمْ بِقُوَّةٍ وَاسْمِعُوا قَالُوا سَمِعْنَا
 وَعَصَيْنَا وَأُشْرِبُوا فِي قُلُوبِهِمُ الْعِجْلَ بِكُفْرِهِمْ قُلْ
 بِسْمَايَا أُمَمِكُمْ بِهِ ءِيمَنُكُمْ إِنْ كُنْتُمْ مُؤْمِنِينَ ﴿١٣﴾ قُلْ إِنْ كَانَتْ
 لَكُمْ الدَّارُ الْآخِرَةُ عِنْدَ اللَّهِ خَالِصَةً مِنْ دُونِ النَّاسِ فَتَمَنَّوْا
 الْمَوْتَ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ ﴿١٤﴾ وَلَنْ يَتَمَنَّوهُ أَبَدًا بِمَا قَدَّمْتُمْ
 أَيْدِيَهُمْ وَاللَّهُ عَلِيمٌ بِالظَّالِمِينَ ﴿١٥﴾ وَلَنَجْذِئَهُمْ أَخْرَصَ النَّاسِ عَلَى
 حَيَاتِهِ وَمَنْ أَلْدَبِمْ أَشْرَكُوا يَوْمَئِذٍ أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ أَلْفَ سَنَةٍ وَمَا هُوَ
 بِمُرْحَزِهِ، مِنَ الْعَذَابِ أَنْ يُعَمَّرَ وَاللَّهُ بَصِيرٌ بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿١٦﴾ قُلْ
 مَنْ كَانَ عَدُوًّا لِجِبْرِيلَ فَإِنَّهُ نَزَّلَهُ عَلَى قَلْبِكَ بِإِذْنِ اللَّهِ مُصَدِّقًا
 لِمَا بَيْنَ يَدَيْهِ وَهُدًى وَبُشْرَىٰ لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٧﴾ مَنْ كَانَ عَدُوًّا



لِلَّهِ وَمَلَائِكَتِهِ وَرُسُلِهِ وَجِبْرِيلَ وَمِيكَالَ فَإِنَّ اللَّهَ عَدُوٌّ
 لِلْكَافِرِينَ ﴿١٨﴾ وَلَقَدْ أَنْزَلْنَا إِلَيْكَ آيَاتٍ بَيِّنَاتٍ وَمَا يَكْفُرُ بِهَا
 إِلَّا الْفَاسِقُونَ ﴿١٩﴾ أَوْ كَلَّمَا عَاهَدُوا عَهْدًا نَبَذَهُ فَرِيقٌ مِّنْهُمْ بَلْ
 أَكْرَهُمُ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٢٠﴾

« Lorsqu'ils reçurent de la part de Dieu un Livre confirmant leurs propres Ecritures, et alors qu'auparavant ils n'avaient cessé d'implorer l'assistance divine contre les infidèles, ils refusèrent de croire à ce Livre qui pourtant leur avait été prédit. Maudits soient donc les infidèles !

○ Combien est vil le prix contre lequel ils ont troqué leurs âmes lorsqu'ils ont nié ce que Dieu a révélé et ce, uniquement par dépit, car ils n'ont pu admettre que Dieu, par un effet de Sa grâce, ait choisi certains de Ses serviteurs pour les gratifier de Sa révélation ! Ils se sont ainsi attirés doublement la colère du Seigneur et le châtiment ignominieux qui sera réservé aux infidèles. ○ Et quand on leur dit de croire à ce que Dieu a révélé, ils répliquent : « Nous croyons uniquement à ce qui nous a été révélé », et ils rejettent les révélations postérieures qui pourtant confirment, en toute vérité, les révélations antérieures. Demande-leur alors : « Pourquoi donc faisiez-vous périr auparavant les prophètes de Dieu, si vous étiez des croyants sincères ? »



○ Déjà Moïse s'était adressé à vous avec des preuves évidentes ; mais, pendant son absence, vous avez adopté comme idole le Veau [d'or]. Vous êtes vraiment des créatures injustes ! ○ Or, Nous n'en fîmes pas moins, ensuite, alliance avec vous, et Nous élevâmes le mont Sinâï au-dessus de vos têtes, en vous disant : « Suivez rigoureusement les lois que Nous vous avons données et écoutez ce qu'elles vous édictent ! » - « Nous écoutons, mais nous n'avons cure d'obéir », répliquèrent-ils, car ces négateurs avaient été fortement marqués par l'amour du Veau d'or. Dis-leur : « Quel détestable enseignement comporte votre foi, si tant est que vous en avez une ! »

○ Dis-leur encore : « Si vous êtes sûrs que le séjour éternel auprès de votre Seigneur vous est réservé, à l'exclusion des autres hommes, souhaitez donc une mort immédiate, pour donner la preuve que vous êtes sincères ! » ○ Mais ils ne formulèrent jamais pareil souhait, sachant tout le mal qu'ils ont perpétré de leurs mains sur la Terre. Et Dieu connaît bien les injustes. ○ Et si tu observes ces gens-là, tu constateras qu'ils sont de tous les hommes, même des païens, les plus avides de vivre, au point qu'il n'en est aucun parmi eux qui ne désirent vivre mille ans. Or, même une telle longévité ne saurait pour autant les soustraire au châtement qui les attend, car rien de ce qu'ils font n'échappe au Seigneur.

○ Dis à qui se déclare ennemi de Gabriel que c'est lui qui, sur ordre de Dieu, a déposé progressivement dans ton cœur le Coran qui confirme les Ecritures antérieures et qui



constitue en même temps un guide et une bonne nouvelle pour les fidèles. ○ Que ceux qui s'érigent en ennemis de Dieu, de Ses anges, de Ses prophètes, de Gabriel et de Michaël sachent bien que Dieu sera toujours l'ennemi des négateurs.

○ [Prophète !] *Nous t'avons révélé des signes évidents que seuls les pervers osent mettre en doute. ○ Eh quoi ! A chaque fois qu'ils prennent un engagement, il s'en trouve toujours parmi eux quelqu'un qui le viole ! Il est vrai qu'ils sont constitués en grande majorité d'infidèles. »*

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:89-100)

Allah le Très Haut a également averti le Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) et les Musulmans au sujet des Juifs:

﴿ وَأَنْ أَحْكَمَ بَيْنَهُمْ بِمَا أَنْزَلَ اللَّهُ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَاءَهُمْ وَأَحْذَرَهُمْ أَنْ يَفْتِنُوكَ عَنْ بَعْضِ مَا أَنْزَلَ اللَّهُ إِلَيْكَ فَإِنْ تَوَلَّوْا فَاعْلَمُوا أَنَّمَا يُرِيدُ اللَّهُ أَنْ يُصِيبَهُمْ بِبَعْضِ ذُنُوبِهِمْ وَإِنَّ كَثِيرًا مِنَ النَّاسِ لَفَاسِقُونَ ﴿٤٩﴾ أَفَحُكْمَ الْجَاهِلِيَّةِ يَبْغُونَ وَمَنْ أَحْسَنُ مِنَ اللَّهِ حُكْمًا لِقَوْمٍ يُوقِنُونَ ﴿٥٠﴾ ﴾

« Juge donc entre eux d'après ce que Dieu t'a révélé, sans rien céder à leurs passions. Prends garde que leur influence



ne t'écarte de certains commandements qui t'ont été révélés ! S'ils refusent ton jugement, c'est le signe, sache-le, que Dieu veut leur infliger la sanction de quelques-uns de leurs crimes, car beaucoup d'hommes sont pervers. ○Regretteraient-ils les sentences rendues au temps de la période païenne ? Mais qui donc est meilleur juge que Dieu pour un peuple qui a foi en Lui ?

(Le Noble Coran, *Al-Mā'ida*, 5:49-50)

Peu de temps après cela, au cours du mois de *Shaban* en l'an 2 A.H, après que les Musulmans eurent prié dans la direction de Jérusalem pendant dix-sept mois, Allah le Très-Haut a fait descendre la révélation ordonnant aux Musulmans de prier dans la direction de la *Ka'aba* à La Mecque. Allah *ta'ālah* a expliqué la raison du changement de la *Qibla* en indiquant que toute la question de l'orientation dans la prière a été décidée par Lui pour distinguer les vrais croyants des apostats et ceux engagés dans une conduite mensongère:

﴿ وَكَذَلِكَ جَعَلْنَاكُمْ أُمَّةً وَسَطًا لِتَكُونُوا شُهَدَاءَ عَلَى النَّاسِ وَيَكُونَ
الرَّسُولُ عَلَيْكُمْ شَهِيدًا وَمَا جَعَلْنَا الْقِبْلَةَ الَّتِي كُنْتَ عَلَيْهَا إِلَّا لِنَعْلَمَ مَنْ
يَتَّبِعِ الرَّسُولَ مِمَّنْ يَنْقَلِبُ عَلَى عَقْبَيْهِ وَإِنْ كَانَتْ لَكَبِيرَةً إِلَّا عَلَى الَّذِينَ
هَدَى اللَّهُ وَمَا كَانَ اللَّهُ لِيُضَيِّعَ إِيمَانَكُمْ إِنَّ اللَّهَ بِالنَّاسِ لَرءُوفٌ رَحِيمٌ



« *C'est ainsi que Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu afin que vous soyez témoins parmi les hommes et que le Prophète vous soit témoin. Nous n'avions fixé la direction vers laquelle tu t'orientais initialement que pour distinguer ceux qui suivraient le Prophète de ceux qui se détourneraient de lui. Certes, le changement de direction fut une épreuve difficile, mais pas pour ceux que Dieu conduit dans le droit chemin. Et ce n'est pas Dieu qui vous ferait perdre votre foi, car Dieu est plein de bonté et de compassion pour les hommes. »*

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:143)

Et c'est durant ce même mois de *Shaban* (juste un mois avant *Ramadan*) qu'Allah le Très-Haut a également révélé les versets qui promulguaient le jeûne obligatoire de *Ramadan* pour les Musulmans.

Dès lors, à chaque fois qu'un Musulman se tournait dans la prière vers La Mecque au lieu de Jérusalem et jeûnait de l'aube au coucher du soleil pendant le jeûne de *Ramadan* d'une durée d'un mois, plutôt que du coucher du soleil au coucher du soleil comme prescrit dans la Torah, sa nouvelle direction de prière et sa nouvelle façon d'accomplir le jeûne symbolisaient sa séparation en tant que Musulman de la communauté des Juifs avec laquelle les Musulmans formaient auparavant une seule *Ummah*.



L'institution de *Naskh* (i.e., l'abrogation et l'annulation divine de la révélation et son remplacement par ce qui est mieux ou similaire) a été utilisée pour créer une nouvelle communauté religieuse avec une identité distincte de celles des Juifs et des Chrétiens. Ainsi chaque *Ramadan* devait témoigner d'un renouvellement de la résolution musulmane à retrouver et préserver une identité musulmane propre, distincte et différente de celle des Juifs et des Chrétiens et du reste de l'humanité. La civilisation occidentale moderne a fait tout ce qu'elle pouvait pour essayer de détruire cette identité musulmane distincte. L'arme occidentale utilisée pour cette attaque est le modèle laïque de la société. Rien n'a été plus frustrant pour Singapour, par exemple, que son échec dans la création d'une nouvelle identité singapourienne pour la communauté musulmane de Singapour, qui éclipserait ou se substituerait à leur identité musulmane unique. Le jeûne glorieux de *Ramadan* a joué, et continue de jouer un rôle crucial en s'assurant de cet échec.





Lien avec Sexe et Chasteté

Durant leur retraite d'un mois du jeûne de *Ramadan*, les Musulmans sont expressément autorisés, comme nous l'avons spécifié plus haut, à s'engager dans des relations sexuelles avec leurs épouses pendant la nuit qui suit le jour de jeûne. Cette union du mari et de l'épouse pendant les nuits de *Ramadan* injecte un contenu spirituel dans les relations sexuelles et élève alors ce sexe spiritualisé à un statut digne de la participation à une retraite spirituelle. Ce que l'Islam réalise ici n'est autre que révolutionnaire, car la satisfaction des besoins sexuels de l'homme a été presque universellement considéré comme incompatible avec ses aspirations spirituelles les plus élevées. L'esprit religieux à travers les âges a maintenu une attitude distante vis-à-vis de la vie sexuelle qu'il a soit méprisé ou à contrecœur toléré. L'Islam réalise une rupture avec le passé immédiat et travaille à l'intégration de la vie sexuelle de l'homme dans la période de sa mobilisation spirituelle la plus intense et la plus soutenue. Ce faisant, la religion spiritualise les liens sexuels et établit une philosophie du sexe qui est la condition *sine qua non* pour l'émancipation de la femme dans cette époque moderne.

Tant que le sexe sera considéré comme incompatible avec les aspirations spirituelles de l'homme, le statut de la



femme dans la société sera toujours problématique. Une telle philosophie du sexe, excluant la vie sexuelle du monde du sacré, et qui ne reconnaît aucune réalité pour la femme autre que sa réalité matérielle, entraîne finalement l'homme à approcher la femme pour la satisfaction de la luxure et de la passion charnelle de base. Lorsque cela se produit l'esprit crée une image de la femme comme jouet, un objet de jeu pouvant être utilisé et abusé, et c'est là que réside l'explication de l'exploitation continue de la femme dans le monde moderne. Le mouvement féministe dans le monde occidental semble avoir complètement négligé cet aspect du problème.

Dès que le sexe est spiritualisé, comme il l'est au cours du jeûne de *Ramadan*, l'homme s'approche de la femme avec *lumière* plutôt que *luxure*. Et dans la flamme de l'illumination spirituelle le sexe atteint un statut qui est véritablement sacré, un don d'Allah le Très-Haut à travers lequel un homme et une femme parviennent à la paix, à la tranquillité, au plaisir intense et à la satisfaction et plus important encore, à une union et une unité qui facilite le rapprochement avec L'Unique. C'est dans ce contexte que nous pouvons légitimement examiner la déclaration du Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) :

« *Trois choses m'ont été rendues chères dans ce monde qui est le votre – les femmes, et les fragrances (de parfum) ; et la prière qui fût le rafraîchissement de mes yeux.* »

(Ahmad et al-Nasa'i)



Shaikh Muhiyuddin Ibn 'Arabi, dans son célèbre travail *Fusus Al-Hika*, commente cette parole du Prophète (*sallallahu' alayhi wa sallam*) plus en détail :

« Puis Allah tira de lui (l'homme) un être dans sa (de l'homme) propre image, appelé la femme, et parce qu'elle apparaît à sa propre image, l'homme sent un désir profond pour elle, comme quelque chose qui se languit pour soi-même ... Ainsi les femmes ont été faites pour être aimées de lui »⁴.

Ibn 'Arabî dirige également notre attention vers la femme en tant que médium en lequel, et par lequel, l'homme peut contempler Allah le Très-Haut:

« Quand un homme aime une femme, il cherche l'union avec elle, c'est-à-dire l'union la plus complète possible en amour. Et il n'y a pas dans la sphère des éléments plus grande union que celle qui existe entre les deux sexes. C'est précisément parce que ce désir envahit toutes les parties de son corps et de son esprit qu'il a été commandé à l'homme d'effectuer l'ablution majeure (c'est-à-dire prendre un bain après un rapport sexuel). Ainsi, la purification est totale, tout comme son annihilation en elle était totale au moment de la consommation de l'acte sexuel. Allah est jaloux de Son serviteur qui ne devrait ne trouver de satisfaction qu'en Lui, ainsi Il le purifie par l'ablution, afin qu'il puisse une fois de



plus Le contempler en celle en qui il a été annihilé, puisque ce n'est autre que Lui qu'il voit en elle. »⁵

En effet la femme est ce médium le plus parfait, selon Ibn 'Arabî :

« La contemplation de la Réalité sans soutien formel n'est pas possible, car Allah dans Son Essence, est bien au-delà de tous les besoins du Cosmos. Étant donné, par conséquent, qu'une certaine forme de soutien est nécessaire, son espèce la meilleure et la plus parfaite est la contemplation d'Allah (le Très-Haut) en la femme. »⁶

Il est important pour nous de noter que le Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) a dit : «Trois choses m'ont été rendues chères ... » Il n'a pas dit : «Trois choses que j'ai aimées. ». L'implication en est que c'est la volonté Divine qui a ordonné que les femmes soient aimées plus que tout autre dans le monde. La raison, comme Ibn Arabi l'explique, c'est que de tous les *Ayat* ou signes d'Allah le Très-Haut qui existent dans le monde, la femme est la *Ayah* d'Allah la plus proche de l'homme. Elle est la plus proche « fenêtre » du paradis! C'est pourquoi l'homme doit aborder la femme avec le respect qui est dû au sacré. Et, à travers la femme, il devrait chercher à s'approcher de son Seigneur.

Cela ne veut pas dire que le célibataire est incapable de progrès spirituel. Il s'agit plutôt d'un point de vue indiquant que par la négation du sexe perçue comme condition de la poursuite de sa croissance spirituelle,



l'homme s'aveugle et passe à côté d'un mécanisme intégré à sa nature propre, équilibrant le physique et le spirituel pour permettre à l'un de contribuer à la croissance de l'autre.

Enfin nous pouvons noter que la spiritualisation du sexe, qui est initié dans le jeûne, a un impact considérable sur la moralité sexuelle puisqu'elle établit les fondements les plus fermes possibles de la chasteté. C'est dans le contexte de la permission d'approcher les femmes pendant les nuits de *Ramadan* que le Coran juge bon d'observer que:

﴿أَحِلَّ لَكُمْ لَيْلَةَ الصِّيَامِ الرَّفَثُ إِلَى نِسَائِكُمْ هُنَّ لِيَاسٍ لَكُمْ
وَأَنْتُمْ لِيَاسٍ لَهُنَّ عَلِمَ اللَّهُ أَنَّكُمْ كُنْتُمْ تَخْتَانُونَ أَنْفُسَكُمْ
فَتَابَ عَلَيْكُمْ وَعَفَا عَنْكُمْ فَالْآنَ بَشِّرُوهُمْ وَأَبْتَغُوا مَا كَتَبَ اللَّهُ
لَكُمْ وَكُلُوا وَاشْرَبُوا حَتَّى يَتَبَيَّنَ لَكُمُ الْخَيْطُ الْأَبْيَضُ مِنَ الْخَيْطِ الْأَسْوَدِ
مِنَ الْفَجْرِ ثُمَّ أَتَمُوا الصِّيَامَ إِلَى اللَّيْلِ وَلَا تُبَشِّرُوهُمْ وَأَنْتُمْ عَاكِفُونَ
فِي الْمَسْجِدِ تِلْكَ حُدُودُ اللَّهِ فَلَا تَقْرُبُوهَا كَذَلِكَ يُبَيِّنُ اللَّهُ آيَاتِهِ

لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ ﴿١٨٧﴾

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



« Il vous est permis, la nuit qui suit une journée de jeûne, d'avoir des rapports avec vos épouses, qui sont un vêtement pour vous autant que vous l'êtes pour elles. »

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:187)

Ainsi, quand un mari se tourne vers une femme autre que son ou ses épouses pour sa satisfaction sexuelle, il prive sa femme de ses vêtements et la soumet ainsi à un certain type de nudité avec toute la vulnérabilité et la gêne qui l'accompagne. La chasteté est impérative pour une vie de famille stable et heureuse. Et c'est là le fondement de l'unité familiale stable sans lequel une civilisation durable ne peut être établie.





Lien avec la Charité

D'une façon très similaire au fait que le tampon d'approbation coranique concernant les relations sexuelles pendant les nuits qui suivent les jours de jeûne conduit à la spiritualisation du sexe et à la chasteté, les exemptions coraniques du jeûne obligatoire pour ceux qui sont malades ou en voyage, leur permettant ainsi de rattraper les jours manqués après le Ramadan, conduisent, elles aussi, à un certain pragmatisme religieux, au réalisme et à la modération. Quand la religion cesse d'être réaliste et valide sur le plan pratique, elle perd aussitôt de son attrait aux yeux des masses. C'est précisément pour cette raison que le Coran, dans le cadre de ces exceptions, fait le commentaire suivant:

﴿ شَهْرُ رَمَضَانَ الَّذِي أُنزِلَ فِيهِ الْقُرْآنُ هُدًى لِّلنَّاسِ
 وَبَيِّنَاتٍ مِّنَ الْهُدَىٰ وَالْفُرْقَانِ فَمَن شَهِدَ مِنْكُمُ الشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ وَمَن
 كَانَ مَرِيضًا أَوْ عَلَىٰ سَفَرٍ فَعِدَّةٌ مِّنْ أَيَّامٍ أُخَرَ يُرِيدُ اللَّهُ
 بِكُمُ الْيُسْرَ وَلَا يُرِيدُ بِكُمُ الْعُسْرَ وَلِتُكْمِلُوا الْعِدَّةَ
 وَلِتُكَبِّرُوا اللَّهَ عَلَىٰ مَا هَدَاكُمْ وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴾



« Dieu tient ainsi à vous faciliter l'accomplissement de vos devoirs religieux et non à vous le rendre difficile. »

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:185)

Ceux qui, d'autre part, sont dans l'incapacité permanente de jeûner soit en raison de la nature de leur maladie ou à cause des handicaps liés à la vieillesse, sont autorisés à nourrir les pauvres au lieu de jeûner. Et cette référence à la charité nous amène à la dimension sociale du jeûne. Ramadan est le mois où Allah le Très-Haut est le plus charitable envers Ses créatures. Ainsi, le Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) aurait dit:

« Arfaja dit : Nous étions avec Utbah ibn Farqad en discussion sur le Ramadan. Un compagnon du Prophète entra en scène. Lorsque Utbah le vit, il devint timide et s'arrêta de parler. L'homme [le compagnon] parla du Ramadan, disant « J'ai entendu le Messager d'Allah dire que pendant le Ramadan : « Les portes de l'Enfer sont fermées, les portes du Paradis sont ouvertes, et les démons sont enchaînés. Un ange proclame : 'Ô vous qui entendez faire le bien, recevez la bonne nouvelle. Ô vous qui entendez faire le mal, réfrénez-vous, jusqu'à ce que le Ramadan soit terminé.' » »

(Ahmad et Nasa'i)



En effet pendant le Ramadan:

« ... certains sont libérés de l'enfer par Allah le Très-Haut, et cela se produit toutes les nuits. »

(Tirmidhi)

Cette générosité et cette charité venant d'en haut trouva également son expression dans la vie du Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) qui a dit, selon Ibn Abbas (*radiallahu' anhu*),

« Quand le mois de Ramadan commence, faites libérer chaque prisonnier et donnez à tout mendiant. »

En conséquence, dépenser librement de ses biens dans la charité est une partie intégrante de l'institution du jeûne en Islam. Il est révélateur que le jeûne obligatoire du Ramadan ne fût promulgué par le Coran que lorsque les Musulmans eurent émigré de la Mecque pour s'installer en tant que communauté organisée à Médine. Ce fut ainsi précisément parce que le jeûne en Islam n'est pas une affaire strictement privée, mais a plutôt une fonction sociale à remplir dans le soulagement de la condition des pauvres, des démunis, des sous-privilegiés, et des faibles dans la société. Ce soin apporté aux pauvres et aux nécessiteux est si intégré au mode de vie religieux que le Coran considère sa négligence comme un reniement de la religion :



﴿أَرَأَيْتَ الَّذِي يُكَذِّبُ بِالذِّينِ ﴿١﴾ فَذَلِكَ الَّذِي يَدْعُ
 الْيَتِيمَ ﴿٢﴾ وَلَا يُحِضُّ عَلَىٰ طَعَامِ الْمِسْكِينِ ﴿٣﴾ فَوَيْلٌ لِلْمُصَلِّينَ
 ﴿٤﴾ الَّذِينَ هُمْ عَنْ صَلَاتِهِمْ سَاهُونَ ﴿٥﴾ الَّذِينَ هُمْ يُرَاءُونَ ﴿٦﴾
 وَيَمْنَعُونَ الْمَاعُونَ ﴿٧﴾﴾

« Veux-tu connaître celui qui traite de mensonge le Jugement dernier ? C'est celui qui repousse brutalement l'orphelin, et qui n'incite point à nourrir l'homme dans le besoin. Malheur à ceux qui, en faisant leur salât, l'exécutent sans conviction [ou s'en laissent distraire], ne l'accomplissent que par pure ostentation, et qui, en outre, ne prêtent aucune aide à leur prochain ! »

(Le Noble Coran, *Al-Ma'ūn* 107:1-7)

Il apparaît clairement que l'institution du jeûne en Islam apporte une contribution essentiellement importante au statut de champion de l'Islam vis-à-vis de cette noble cause. En effet, par l'institution du jeûne l'Islam accomplit rien moins que la spiritualisation de la charité, car c'est l'implication du lien établi entre jeûne et charité.

L'élan généré pendant le mois de Ramadan au regard de la spiritualisation de la charité, est renforcé à nul autre endroit que la Maison d'Allah Lui-même (la Kaaba à La

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



Mecque), quand pendant le Hajj et la Umrah, le pèlerin que la maladie oblige à se raser le crâne avant l'accomplissement des rites, est exhorté à compenser cela en jeûnant ou en nourrissant le pauvre (Coran, *Al-Baqara*, 2 :196).

Dans un monde contemporain dans lequel «l'aide» européenne revêt souvent une forme d'impérialisme et sert d'arme d'asservissement si fréquemment, la spiritualisation de la charité en Islam est gravement nécessaire. (Voir le livre de John Perkins : «*Confessions of an Economic Hitman*».)





Lien avec les Droits de l'Homme, la Liberté et la Dignité

Le Coran déclare que la compensation divine exigée pour l'homicide involontaire d'un Musulman sur un Musulman comprend la libération d'un esclave croyant ou, pour ceux qui estiment que c'est au-delà de leurs moyens, le jeûne pendant deux mois.

﴿ وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ أَنْ يَقْتُلَ مُؤْمِنًا إِلَّا خَطَاً وَمَنْ قَتَلَ مُؤْمِنًا خَطَاً فَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مُؤْمِنَةٍ وَدِيَةٌ مُسْلَمَةٌ إِلَىٰ أَهْلِهِ إِلَّا أَنْ يَصَدَّقُوا فَإِنْ كَانَ مِنَ قَوْمٍ عَدُوٍّ لَكُمْ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مُؤْمِنَةٍ وَإِنْ كَانَ مِنْ قَوْمٍ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُمْ مِيثَاقٌ فَدِيَةٌ مُسْلَمَةٌ إِلَىٰ أَهْلِهِ وَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مُؤْمِنَةٍ فَمَنْ لَمْ يَجِدْ فَصِيَامُ شَهْرَيْنِ مُتَتَابِعَيْنِ تَوْبَةً مِّنَ اللَّهِ وَكَانَ اللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴾

« Aucun croyant n'a le droit de tuer un autre croyant, si ce n'est par erreur. Si un tel acte se produit, le coupable devra affranchir un esclave croyant et verser à la famille de la victime le prix du sang, à moins que les ayants droit n'en



fassent remise. Si la victime est un croyant qui appartient à un groupe hostile, le meurtrier affranchira seulement un esclave croyant ; mais si la victime appartient à un groupe auquel vous êtes liés par un pacte, la remise du prix du sang à la famille et l'affranchissement d'un esclave croyant seront exigés du meurtrier. Si ce dernier n'en a pas les moyens, il devra observer un jeûne de deux mois consécutifs, à titre d'expiation prescrite par Dieu, l'Omniscient, le Sage. »

(Le Noble Coran, *Al-Nisā*, 4:92)

Ainsi la libération des esclaves est-elle investie d'un degré particulier de spiritualité en Islam puisqu'elle a un statut équivalent à celui d'un jeûne prolongé. Il s'agit d'une réalisation d'une grande importance car elle permet en effet le processus de démantèlement de l'institution de l'esclavage en procédant d'une manière qui assure la réhabilitation complète des esclaves affranchis.

Les séquelles négatives de l'esclavage et, en particulier, les dommages causés à la personnalité humaine, sont encore très visibles dans l'hémisphère occidental plus d'un siècle après l'abolition de l'esclavage dans la civilisation occidentale. Les descendants d'esclaves affranchis aux Etats-Unis d'Amérique ne sont pas encore intégrés avec succès dans la société américaine. L'explication de cette situation pathétique réside dans le fait que l'esclavage a été aboli en réponse à des contraintes essentiellement économiques, sans aucun effort pour restaurer l'humanité de l'esclave, les droits



humains et la dignité humaine. Les détracteurs occidentaux de l'Islam se sont activement empressés autour de la recherche de ce qui pouvait être utilisé pour dissimuler ou déformer les nobles paroles du Prophète Muhammad (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) quand il ordonna :

« *Donnez à votre esclave à manger de ce que vous mangez, et revêtez-le de ce dont vous vous revêtez.* »

(Bukhari)

L'humanitarisme semble avoir joué un rôle mineur dans toute cette affaire. Il n'existe aucune preuve d'une importante motivation spirituelle dans le démantèlement de l'esclavage dans la civilisation occidentale. (Voir l'excellent travail du Dr Eric Williams, intitulé *Capitalism and Slavery*.)

Nous souhaitons suggérer que c'est là la raison précise qui explique que la civilisation occidentale a été capable de vivre avec l'*apartheid* imposé par l'Occident, ou du moins de le tolérer, sur le sol même du continent à partir duquel l'Occident s'est enrichi en réduisant en esclavage des peuples libres. En d'autres termes, l'*apartheid* est une manifestation de la faillite spirituelle de la civilisation occidentale laïque.

D'autre part, en Inde, le système des castes impose une forme très réelle d'esclavage de millions de personnes dans ce malheureux pays. Il est d'une importance cruciale de noter qu'il existe une forme de discrimination selon la couleur, impliquée dans le système des castes. L'Aryen à la



peau claire n'est jamais en bas de l'ordre social. Cela est réservé aux Indiens indigènes à la peau foncée. Bien que le système des castes ait été dénoncé par de nombreux grands chefs spirituels et religieux hindous et par les mouvements de réforme hindous, bien que la constitution indienne le déclare illégal aussi, il continue de survivre et d'imposer des souffrances terribles sur les castes inférieures et les sans-castes hindous à ce jour. Dans le christianisme, comme dans l'hindouisme, il semble n'y avoir aucun lien de base entre le jeûne d'une part, et la reconnaissance de la liberté humaine et de la dignité de l'autre. Et c'est l'incapacité conséquente à mobiliser la conscience spirituelle et à l'amener à supporter les problèmes sociaux comme celui des castes en Inde, de l'*apartheid* en Afrique du Sud, et l'intégration des descendants d'esclaves affranchis dans la société américaine qui expliquent l'existence continue de ces manifestations de cancer social.

La réussite de base de l'Islam réside véritablement dans le lien fonctionnel qu'il a établi entre le jeûne d'une part, et la charité, la chasteté et la reconnaissance de la liberté et de la dignité humaine d'autre part. L'un enveloppe les autres dans une étreinte spirituelle aux profondes conséquences pratiques.

Quand les Musulmans étaient gouvernés par ceux qui vécurent fidèles à l'Islam, on ne pouvait pas distinguer dans la société musulmane l'ex-esclave de ceux qui n'avaient jamais été réduits en esclavage. Les esclaves affranchis ont



été intégrés dans la société musulmane à un point tel que l'ex-esclave pouvait parfois devenir chef des Musulmans.

C'est uniquement à cette époque funeste de l'ascension d'une alliance judéo-chrétienne sioniste qui a pris le contrôle du monde à travers les civilisations modernes occidentales, que les Musulmans sont soumis à des dirigeants qui les dirigent au profit de leurs ennemis. Par conséquent Dubaï, l'Arabie Saoudite et la Malaisie peuvent se vanter de leur niveau de vie élevé qui repose sur les fondements de salaires d'esclaves. Les domestiques indonésiennes qui sont payées avec un salaire d'esclave, et les travailleurs bangladais, philippins, indonésiens et pakistanais qui sont aussi payés comme des esclaves, viennent entacher le juste visage de l'Islam.





Entre les Deux Nuits

Le *Mi'raj*, ascension du Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) vers la spéciale présence Divine a été historiquement reconnu comme ayant eu lieu pendant *Rajab 27*. Cette date semble être liée dans le calendrier islamique au *Ramadan 27*, jour probable de la « nuit du destin », ou *Lailatul Qadr*. Il semblerait que ce délai de deux mois soit une période spéciale pendant laquelle la spiritualité collective est progressivement enrichie jusqu'à ce que finalement l'effort individuel même de l'adorateur moyen l'élève à l'admissibilité à une certaine forme d'expérience religieuse. Cela, à son tour, le lance sur un chemin de croissance spirituelle.

L'amélioration progressive commence au mois de *Rajab 27*, lorsque l'adorateur rafraîchit sa mémoire concernant le *Mi'raj* du Prophète et se rappelle que les cinq prières quotidiennes (*Salat*) qui ont été descendues depuis l'au-delà lors du *Mi'raj*, sont le véhicule pour son propre *Mi'raj*. Il prête donc une attention toute particulière à l'amélioration de la qualité de sa *Salat*. Cela implique, par-dessus tout, le développement d'un état d'esprit pieux.

Au cours du mois de *Shaban*, il suit l'exemple du Prophète (*sallallahu'alayhi wa sallam*) et jeûne maintes et



maintes fois pour créer l'élan qui permettra de préparer le corps et l'esprit pour affronter les rigueurs du jeûne de *Ramadan*. Ainsi le jeûne préliminaire de *Shaban* est ajouté à la *Salat* et l'adoration passe à la vitesse supérieure. Le jour de *Ramadan 1*, non seulement le jeûne obligatoire commence pour tous les Musulmans adultes, mais il y a aussi *Qiyam al-Lail* ou les prières de la veillée nocturne, pendant lesquelles de longs passages du Coran sont récités. Le jeûne, la veillée de prière nocturne et la récitation du Coran ont un impact considérable dans la réalisation d'une amélioration qualitative substantielle dans l'adoration.

Lorsque, au Ramadan 21, le retrait des affaires du monde matériel et l'isolement dans la mosquée (*I'tikaf*) pour dix jours commencent, les adorateurs atteignent un sommet ou une intensité d'adoration faisant de cette période la plus propice à l'expérience religieuse. En se retirant de la *Dunya*, les voiles commencent à tomber de leurs yeux et de leurs cœurs et, en conséquence, ils perçoivent désormais la *réalité* des choses et du monde.

Enfin, arrive le Ramadan 27, la nuit du destin (*night of power*), (*Lailatul Qadr*), quand Allah le Très-Haut fait descendre les anges et Gabriel pour *chaque mission*:

﴿ نَزَّلَ الْمَلَكُ وَالرُّوحُ فِيهَا بِإِذْنِ رَبِّهِمْ مِنْ كُلِّ أَمْرٍ ﴾

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR

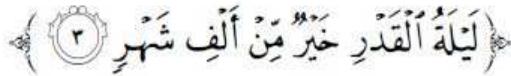


« *C'est au cours de cette nuit que descendent, avec la permission de leur Seigneur, les anges et l'Esprit saint pour exécuter tout ordre divin.* »

(Le Noble Coran, *Al-Qadr*, 97:4)

i.e., pour accorder, peut-être, le don suprême du *Mi'raj* (i.e., une expérience visionnaire directe des mondes invisibles) à tous ceux qui l'ont mérité ou qui ont œuvré pour.

Lorsque le Coran affirme que la nuit du destin (*night of power*) est supérieure à mille mois :



« *Car la nuit de la Destinée vaut plus que mille mois réunis !* »

(Le Noble Coran, *Al-Qadr*, 97:3)

...l'implication en est, peut-être, que l'expérience visionnaire directe des mondes invisibles, qui peut être le mieux expérimentée cette nuit-là, est meilleure qu'une durée de vie entière (mille mois représentant une durée de vie moyenne) vécue sans elle.

De profondes leçons psychologiques et sociologiques peuvent être tirées du jeûne de *Ramadan*. La spiritualité collective enrichie de *Ramadan*, par exemple, parvient



littéralement à embrasser même les plus faibles des croyants et à les assister dans leur résolution à observer le jeûne.

Deuxièmement, avec l'institution du jeûne de *Ramadan* et la charité qui l'accompagne, les prières, et la récitation du Coran, l'Islam emmène le croyant vers la troisième phase du processus de développement religieux, le stade de la parfaite conformité et de l'harmonie avec la loi sacrée imposée de l'extérieur.

Lors de la première étape, nous devons nous en rappeler, l'individu a été invité à entrer en Islam et à se soumettre publiquement à la Vérité. Lors de la deuxième étape, d'autre part, le processus témoigne de l'internalisation de la croyance proclamée extérieurement. C'est le stade de la foi ou *Iman*. Avec la réalisation de la troisième phase ou *al-Ihsan*, et avec la vision possible des mondes invisibles, le croyant acquiert alors la capacité de voir avec l'œil interne ce qui ne pouvait auparavant être vu. C'est ainsi que le jeûne de *Ramadan* délivre la capacité de la pénétration spirituelle intuitive interne par laquelle il est possible de pénétrer la réalité des choses et de ne pas être trompé par les apparences. Une telle capacité constitue une dimension vitale du *pouvoir*.





Jeûne et Corps Physique

Nous mangeons et buvons pour avoir de l'énergie, que nous brûlons ensuite en travaillant ou en jouant. Lorsque nous générons de plus grandes quantités d'énergie que celle que nous utilisons de manière effective, nous nous retrouvons avec de l'énergie excédentaire qui est alors stockée dans le corps sous forme de graisses. Il y a deux façons par lesquelles nous pouvons nous débarrasser de la graisse : soit par un exercice physique rigoureux qui brûle beaucoup d'énergie rapidement, ou par le jeûne. Lorsque nous jeûnons nous avons toujours besoin d'énergie pour répondre à nos besoins quotidiens. Lorsque la source d'énergie apportée par la nourriture et les boissons est limitée, le corps utilise l'énergie emmagasinée. De cette façon, nous nous débarrassons de la graisse en excès.

En réduisant ou en éliminant les excès de graisse corporelle chaque année, le jeûne de *Ramadan* apporte une importante contribution à la santé physique. Il paraît évident, cependant, que cette élimination des excès de graisse ne se fera pas si l'on jeûne pendant la journée entière et qu'ensuite, au moment de la rupture du jeûne, on mange trois fois plus de nourriture que ce que l'on mangerait normalement. En fait, cette suralimentation après une longue journée de jeûne peut avoir un impact clairement négatif sur la santé.



Le corps humain, tout comme une voiture à moteur, doit être entretenu à intervalles réguliers. En changeant les bougies, les joints, le condensateur, l'huile, le filtre à huile, etc. et en « tunant » ensuite le moteur, la voiture fonctionne mieux et plus efficacement. En outre, il y a augmentation de la durée de vie de la voiture. De même, le corps humain a besoin d'être entretenu et l'Islam assure cet entretien du corps pendant le jeûne de *Ramadan*. Pendant le jeûne, un certain nombre d'organes corporels (en particulier les organes digestifs) sont mis au repos et donc entretenus. Cet entretien restaure la santé humaine et augmente la longévité de la vie.

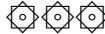
La force physique ne peut être maintenue sans une bonne santé, et le jeûne est essentiel au maintien et à la préservation d'une bonne santé. En effet le jeûne aide à la guérison de nombreuses maladies! La question est : Est-ce que l'Islam établit un lien entre force physique et *pouvoir*? Et la réponse est: Oui ! Quand les Israélites questionnèrent le choix Divin de Saül (ou *Talut*) désigné pour être leur roi sur la base du fait qu'il n'était pas un homme riche, Allah le Très-Haut a répondu en soulignant que Saül était éligible au statut qui lui était conféré car il possédait la connaissance et la force (physique) :



﴿ وَقَالَ لَهُمْ نَبِيُّهُمْ إِنَّ اللَّهَ قَدْ بَعَثَ لَكُمْ طَالُوتَ مَلِكًا
قَالُوا أَنَّى يَكُونُ لَهُ الْمُلْكُ عَلَيْنَا وَنَحْنُ أَحَقُّ بِالْمُلْكِ مِنْهُ وَلَمْ
يُؤْتْ سَعَةً مِنَ الْمَالِ قَالَ إِنَّ اللَّهَ اصْطَفَاهُ عَلَيْكُمْ وَزَادَهُ
بَسْطَةً فِي الْعِلْمِ وَالْجِسْمِ وَاللَّهُ يُؤْتِي مَلَكَهُ مَن يَشَاءُ
وَاللَّهُ وَاسِعٌ عَلِيمٌ ﴾

« Leur prophète leur dit : « Dieu vous envoie Saül comme roi. » Ils s'écrièrent alors : « Comment pourrait-il régner sur nous ? Nous avons plus de droits que lui au trône ! Et il n'a même pas l'avantage de la fortune ! » Le prophète répondit : « Dieu l'a choisi de préférence à vous tous et Il l'a favorisé en science et en force physique, car Dieu donne le pouvoir à qui Il veut ; Il est Omniprésent et Omniscient. » »

(Le Noble Coran, Al-Baqara, 2:247)





Jeûne et Créativité

Afin d'atteindre son potentiel, l'homme doit réaliser dans son modèle de vie un équilibre entre continuité et changement. Dès qu'il s'enlise dans un syndrome permanent de routine et d'habitudes, il se ferme la porte aux perspectives fraîches et nouvelles, et à cette expansion du mental et de l'esprit qui existe en lui en tant que réalisation potentielle. Un changement temporaire par rapport à la routine quotidienne peut libérer de l'énergie créatrice, rafraîchir l'esprit, et redonner force et vitalité à un organisme qui a pu se fatiguer et se sentir coincé dans une routine quotidienne.

Au cours du jeûne de *Ramadan*, le croyant fait l'expérience de tels changements. Le changement s'opère dans la sphère de l'existence biologique de l'homme et interfère avec la routine quotidienne en ce qui concerne nourriture, boisson et sexe. Le changement est si fondamental, si perturbateur du quotidien habituel, que le croyant vit une vie différente pendant le *Ramadan*. Ce mouvement hors de la routine rafraîchit non seulement le corps et redonne de la vitalité, mais, plus important encore, libère les forces créatrices par le potentiel de pénétration des mondes, jusque-là inexpérimentés et inexplorés par le

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



croyant, des mondes qui transcendent son expérience normale.





Partager la Faim avec les Démunis

L'abstinence en matière de nourriture et de boisson depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil force le croyant à expérimenter personnellement la faim et la soif. Dans le creuset de l'expérience personnelle, il apprend cette souffrance que les pauvres et les démunis doivent supporter. En conséquence de l'acquisition de cette compréhension de la pauvreté, le cœur et l'esprit du croyant s'ouvrent au développement d'une plus grande sympathie pour les pauvres et à de meilleurs sentiments de charité, de bonté et de générosité. De façon certaine, ces dernières sont des vertus qui élèvent les hommes et les sociétés vers l'honneur et la grandeur dans la marche de l'histoire.





Jeûne et Valeur de la Nourriture

L'abstinence de toute nourriture ou boisson de l'aube au coucher du soleil et l'expérience conséquente des tiraillements de la faim et de la soif impriment dans la conscience du croyant la valeur de la nourriture et de la possibilité de boire. Nourriture et boissons, ou tout moyen de subsistance ne doivent pas être considérées comme acquises, ni ne doivent être gaspillées. Elles proviennent plutôt de la Providence (*Rizq*) et sont donc sacrées. La spiritualité générée au cours de la longue journée de jeûne investit la nourriture et la boisson par lesquelles le jeûne est rompu, leur conférant ainsi ce qui peut être nommé de la façon la plus appropriée une « valeur sacramentelle ».

Le respect de la nourriture et de la boisson protège à son tour de l'abus de nourriture et de boisson et *a fortiori* de la complaisance envers l'une ou l'autre ou les deux. Le fait que le monde a grand besoin du respect qui s'impose envers la nourriture est démontré année après année par certains des pays parmi les plus aisés du monde où la nourriture est détruite afin de prévenir la dégringolade des prix sur un marché surabondant.⁷





Le Dernier Mot

La *Ummah* du Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) est dans un piteux état aujourd'hui. Malgré le commandement Divin qui indiquait de « construire » le *pouvoir* dans la mesure du possible, la *Ummah* est faible et sans défense, aussi faible, sans défense et vulnérable qu'elle l'était dans les premiers temps à La Mecque. À cette époque, le Prophète (*sallallahu 'alayhi wa sallam*) conduisit la communauté, avec l'aide d'Allah, à cet état de *pouvoir* qui leur a permis de vaincre l'ennemi, à Badr.

La *Ummah* d'aujourd'hui a l'obligation primordiale de restaurer le *pouvoir*! Il n'y a pas de sujet plus important pour les Musulmans aujourd'hui que la restauration du *pouvoir*, ce *pouvoir* qui peut fonctionner comme une force de dissuasion efficace face à l'ennemi, un *pouvoir* qui peut être utilisé pour répondre à l'agression et pour libérer les opprimés et les victimes de tyrannie, et à travers lequel la Vérité pourrait être perçue plus clairement par l'humanité comme étant la Vérité. Telles sont les fonctions du *pouvoir* telles qu'établies dans différents versets du Coran. Si ce *pouvoir* n'est pas rétabli alors la conséquence pour le monde de l'Islam sera l'avènement d'autres Bosnies, Cachemires et Palestines. Il y aura alors un *Fasad* universel (corruption et désordre) sur



terre et la misère tombera sur tous et pas seulement sur le coupable:

﴿ فَهَزَمُوهُمْ بِإِذْنِ اللَّهِ وَقَتَلَ دَاوُدُ دُجَالُوتَ وَءَاتَاهُ اللَّهُ
الْمُلْكَ وَالْحِكْمَةَ وَعَلَّمَهُ مِمَّا يَشَاءُ وَلَوْلَا دَفْعُ اللَّهِ
النَّاسَ بَعْضُهُمْ بِبَعْضٍ لَفَسَدَتِ الْأَرْضُ وَلَٰكِنَّ اللَّهَ
ذُو فَضْلٍ عَلَى الْعَالَمِينَ ﴾

« Ils mirent leurs ennemis en déroute par la grâce de Dieu. David tua Goliath et Dieu lui donna le pouvoir et la sagesse, et lui enseigna ce qu'Il voulait. Si Dieu ne repoussait les hommes les uns par les autres, il y aurait partout le chaos sur la Terre. Dieu est Plein de bonté pour les hommes. »

(Le Noble Coran, *Al-Baqara*, 2:251)

Les Musulmans, cependant, devront porter tout le poids de la souffrance. Pour éviter ce sort qui est déjà au seuil de nos portes, nous nous devons de rétablir le *pouvoir*.

La *Seerah* nous apprend que les fondements du *pouvoir* doivent d'abord être établis avant que nous puissions réellement nous lancer sur le champ de bataille. Telle est la signification des treize années passées à la Mecque, de *Hijrah*, et de la première année à Médine. *Les fondements du*



pouvoir sont la liberté, la connaissance, les valeurs, la foi, l'unité et la fraternité, le leadership et la discipline. Une étude des principaux points du présent ouvrage montrent que l'institution du jeûne collectif de Ramadan apporte une contribution importante au développement et au maintien de tous ces fondements du pouvoir, mais par-dessus tout à la liberté intérieure.

Notre appel aux intellectuels, aux guides moraux et spirituels de la *Ummah* contemporaine veut orienter de toute urgence l'attention sur ce qui suit:

1. Articuler la relation entre le jeûne et le *pouvoir* ; sinon pourquoi, en effet, Allah le Très-Haut aurait-t-il retardé la promulgation de la nouvelle *Shari'ah* concernant le jeûne jusqu'au dernier moment juste avant le premier Ramadan à Médine?
2. Travailler pour la reconnaissance de l'apport stratégique que le jeûne du Ramadan est censé amener au développement du pouvoir ; cet apport se situant dans le développement de valeurs, dans le gain de la liberté intérieure, dans la facilitation de la pénétration des fondations transcendantes de la connaissance, dans le renforcement de la foi, dans l'unification de la communauté, dans le développement d'une vie d'autodiscipline, etc.
3. Mobiliser les Musulmans de telle sorte que le jeûne de *Ramadan* puisse effectivement se traduire par cet apport de *pouvoir, pouvoir* pouvant être atteint individuellement et

LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR



collectivement, ce qui pourra alors trouver une expression concrète sur le champ de bataille du *Jihad* puisque l'Islam répond à l'oppression barbare en Terre Sainte en particulier. *Āmīn!*





Notes

¹ Il est intéressant d'observer qu'après le chapitre d'ouverture du Saint Coran, qui est lui-même nommé 'L'Ouverture', le chapitre suivant s'intitule 'La Vache'. Alors que le choix de ce nom est lié à l'adoration du veau dans l'histoire juive, ce qui est relaté dans le chapitre du Coran *Al-Baqara*, 2 :67-71, cela revêt aussi une grande signification pour les Hindous qui considèrent la vache comme un animal sacré. Le choix de la vache, qui réalise le merveilleux exploit de manger l'herbe et de produire du lait, en tant qu'animal sacré, peut être considéré comme une étape préliminaire dans l'évolution de la fécondité religieuse, menant à terme à la reconnaissance de *tous* les animaux comme sacrés. De la même façon, le choix du Gange comme rivière sacrée et de Bharat comme terre sainte conduirait à terme à la reconnaissance de *tout* ce que contient l'univers comme saint et sacré. Et cette position ne peut être soutenue qu'avec la reconnaissance de la réalité du monde et de sa qualité de création d'Allah. Dans un deuxième temps, le monde et tout ce qu'il contient doit être reconnu comme un medium conduisant la conscience religieuse développée vers Allah le Très-Haut. Et cela, bien sûr, est la position de l'Islam lui-même, qui embrasse une interprétation spirituelle de l'univers, un univers qui déborde des 'Signes d'Allah ' (*Allah*



Ayat). Et les Signes, ou les versets d'Allah le Très-Haut conduisent directement à Allah Lui-même.

² David est présenté dans la Bible comme ayant jeûné pendant sept jours (Samuel 12:16-17). Moïse a jeûné dans le but de montrer sa gratitude envers Allah pour la délivrance des Israélites du joug de Pharaon et aussi pour le Jour de l'Expiation (Lévitique 16:29). Jésus-Christ non seulement maintenait le jeûne, mais commanda aussi à ses disciples de jeûner (Mathieu 6:15-17, Luc 5:33-35, Actes 13:23). Que les bénédictions d'Allah soit sur eux tous.

³ Les Musulmans, en effet, sont si friands de la récitation du Coran pendant le jeûne que l'écrivain a été très étonné quand, en tant que jeune étudiant tout juste arrivé au Caire, il trouva tant de gens absorbés dans la récitation du Coran tout en voyageant dans les bus bondés pour aller travailler les matins de *Ramadan*. Certains, en effet, se tenaient debout dans ces bus bondés, serrant d'une main le Coran et tenant la rampe de l'autre.

⁴ Ibn Arabi., *The Bezels of Wisdom*, traduit par RWJ Austin (Londres: SPCK, 1980) p. 274

⁵ Ibid., p. 274

⁶ Ibid., p. 275



⁷ Même chez les Musulmans le respect de la nourriture fait maintenant parfois défaut ce qui reste une chose inconnue dans le passé de la civilisation islamique. L'écrivain se rappelle avec horreur le spectacle des étudiants arabes attablés dans la salle commune des Auberges des étudiants de l'Université de Karachi, qui, à l'issue de leur repas, essuyaient leurs mains sales avec la mie de pain plat qui avait été préparé pour leurs repas. En outre il y a des restaurants dans le monde musulman qui ont maintenant mis en place des notices pour avertir les clients qu'ils risquent d'être condamnés à payer une amende s'ils gaspillent de la nourriture.



LE JEÛNE, SOURCE DE POUVOIR

